

**LA MOBILITE INTERNATIONALE :  
UN DISPOSITIF D'APPUI A LA PROMOTION DE JEUNESSE  
ASSOCIATION ADICE**



**RAPPORT D'EVALUATION**

**KALEIDO'SCOP**



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>



## INTRODUCTION

---

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°4 axe 2 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



## FICHE SYNTHÉTIQUE

---

La Mobilité Internationale : Un dispositif d'appui à la promotion de jeunesse

Structure porteuse du projet

**ADICE**

Djamel Bénia, Directeur

Structure porteuse de l'évaluation

**Kaleido'Scop**

Marion Kissous

Nathalie Brenac

Paul Hallé

Clément Dupuis

Durée d'expérimentation :

Date de remise du rapport d'évaluation :



## RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

---

L'ADICE, association basée à Roubaix a porté une expérimentation sociale visant à construire un maillage territorial sur deux régions distinctes (Nord Pas-de-Calais et Rhône-Alpes), relayant les opportunités de la mobilité internationale auprès de publics pour lesquels une telle expérience peut apparaître comme moins évidente.

### **Avec des actions adaptées aux publics et le contexte local**

Repérée et reconnue nationalement dans le champ de la mobilité des publics en difficultés, après plus de dix années d'existence, l'ADICE disposait en effet de savoir-faire techniques sur une multitude de programmes, d'un réseau d'acteurs local travaillant dans les différents champs de politiques jeunesse. Par sa capacité à actionner des soutiens financiers institutionnels, l'ADICE garantissait une disponibilité de place pour les jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

S'appuyant sur une approche militante de la mobilité (« la mobilité comme un droit pour tous »), l'ADICE a fédéré une grande diversité de structures (socio-éducative, insertion, éducation non-formelle, prévention/éducation spécialisée). L'expérimentation s'est appuyée sur le déploiement pôles locaux de mobilité (cinq dans le Nord Pas de Calais et un en Rhône-Alpes). Ces espaces pluri-acteurs étaient pensés comme lieux d'acculturation à la problématique de la mobilité. A destination des professionnels, le travail constituait à faciliter, en priorité, une appropriation des techniques des programmes de mobilité. Ils étaient aussi des relais d'information à destination des jeunes.

L'objectif de l'ADICE consistait donc d'impacter la mobilité des jeunes à moyen terme en misant sur la « construction » d'un maillage de professionnels sensibilisés et engagés sur la question de la mobilité et porteurs de discours auprès de leurs jeunes.

Pendant la période de l'expérimentation, 623 personnes ont été informées ; 89 sont parties effectivement en mobilité. A l'analyse de ces chiffres, la présence forte de jeunes de niveau baccalauréat sur des dispositifs destinés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle témoigne, entre autre, d'un accès de plus en plus difficile sur le marché du travail de la catégorie des baccalauréats.

La part des personnes de niveaux trois augmente proportionnellement entre les personnes informées et les personnes parties en mobilité de 6,2 points ce qui témoigne notamment de leur capacité à être proactif dans la construction de leur parcours de mobilité. En tout, les publics non-bacheliers (les niveaux 5, 5bis et 6) constituent ensemble 42,2% des publics informés et 39,3 des jeunes partis. Ce chiffre important témoigne d'un réel accès de l'ADICE à ces publics faiblement qualifiés.

Toutefois, l'expérimentation de la stratégie visant la construction d'un maillage territorial a montré que l'animation d'un tel dispositif regroupant des territoires très différents (et plus ou moins liés à l'histoire et au savoir-faire de l'ADICE) n'est pas évidente pour un acteur fortement spécialisé (sur l'envoi des jeunes et moins l'animation d'un dispositif territoriale) qui s'est construit en lien avec des problématiques territoriales spécifiques (des cadres d'action marqués par la politique de la ville).





### **A. Le cadre de l'expérimentation**

#### **1. Les objectifs du projet**

Dans ce projet, la mobilité est posée de manière explicite comme un outil de lutte contre les discriminations : égalité « effective » au niveau de l'accès à la mobilité internationale.

Les territoires visés étaient les suivants :

- Les quartiers CUCS dans les grandes agglomérations et principalement les jeunes issus de l'immigration résidant dans ces quartiers,
- Les territoires ruraux et semi-ruraux afin de contribuer au désenclavement des jeunes qui y résident et pour qui la mobilité est un vecteur d'ouverture et d'émancipation

#### **Les objectifs opérationnels et politiques**

Sur le plan opérationnel, l'ADICE a posé un cadre stratégique qui s'appuie sur la mise en place de pôles locaux de mobilité (PLM). La mise en place de ces comités était prévue au Nord Pas de Calais et en Rhône-Alpes.

Une personne ressource (« démultiplicateur ») avait pour mission « d'informer, former, animer, impliquer et accompagner sur la mobilité internationale », ceci en créant des liens avec les professionnels de l'insertion et de la jeunesse : missions locales, centres de formation, centres sociaux, foyers, école de la deuxième chance.

L'axe politique se déclinait à deux niveaux :

- au niveau régional avec la tenue régulière de comités de suivi régionaux (dans le Nord Pas de Calais et en Rhône Alpes) impliquant certains des partenaires

Leur mission était de capitaliser les pratiques de terrain auprès des acteurs institutionnels-clés : Il s'agissait aussi de « définir des stratégies territoriales concertées et de faire remonter les préconisations au niveau national ».

- au niveau national avec un comité de pilotage national

Les acteurs clés de ma mobilité étaient listés de la sorte : AFPEJA, Agence 2E2F, Agence Française des Volontaires du Progrès, OFQJ, OFAJ, ANPE internationale, FEJ...

Cette instance d'échange et de concertation avait pour objectifs d' « améliorer l'articulation des dispositifs existants pour les rendre plus cohérents et valider des parcours à la mobilité de l'engagement à la professionnalisation ».

#### **Les espaces d'innovation**

En début d'expérimentation, trois espaces d'innovation majeurs pouvaient être identifiés :

- dans le NPC, un équilibre de l'accès à la mobilité sur le territoire

Cette volonté d'équilibre que nous pourrions qualifier de « stratégique » répondait à la construction de l'ADICE qui s'appuyait à l'origine sur un ancrage fort à Roubaix et un développement sur de nouveaux territoires, construit par opportunités, au grès des rencontres et sollicitations.

Outre la dimension stratégique, l'ADICE déplaçait ses pratiques sur de nouveaux territoires, que ce soit l'agglomération lilloise (Lille, Roubaix, Tourcoing) ou des zones rurales et semi-

rurales. Ce déplacement géographique s'accompagnait d'un déplacement vers de nouveaux publics, à savoir des jeunes résidant en territoire rural et semi-rural.

- la démultiplication d'un "modèle"

La démarche et les activités de l'ADICE déjà expérimentées (par exemple, les étapes d'un parcours d'accompagnement et de mobilité) pouvaient être envisagées comme « modélisables ». En ce sens, l'intention d'ouvrir une « antenne » de l'ADICE en Rhône-Alpes visait à développer l'association sur un autre territoire.

- une évolution de positionnement : animation et concertation

Reconnu comme opérateur de mobilité, l'ADICE cherchait à faire évoluer sa posture et devenir une structure d'animation de territoire.

## **2. Une stratégie d'expérimentation à l'image du fonctionnement de l'ADICE**

Nous ne pouvons analyser le dispositif expérimental en faisant l'économie d'une analyse de la situation du porteur de projet au début de l'expérimentation. La description de cette situation nous permettra de mieux apprécier les espaces d'innovation investis par l'expérimentateur.

Cette description de la situation originelle est d'autant plus importante que, nous le constaterons ultérieurement, l'expérimentation s'inscrit dans une forte continuité de l'histoire de l'ADICE (ce que nous pourrions définir comme « path dependency ») et ne se présente guère comme une rupture avec l'existant.

Créée en 1999, l'Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes (A.D.I.C.E) a progressivement été reconnue par la plupart des acteurs institutionnels de la mobilité. Cette reconnaissance tient à la capacité de l'équipe à actionner une large palette de types de mobilité pour ses publics, à partir d'une variété de programmes institutionnels en faveur la mobilité des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, particulièrement ceux au profil « politique de la ville ».

A l'entrée dans l'expérimentation, l'activité de l'ADICE s'appuyait sur des fondations solides, à plusieurs égards.

- ➔ Une technicité remarquable : en témoigne une grande quantité de dispositifs actionnés, que ce soient des dispositifs européens de mobilité (SVE, Léonardo, AMICUS), mais aussi une capacité à actionner d'autres soutiens institutionnels ou privés (ACSE, région, fondations).
- ➔ La qualité de l'accompagnement des publics se reflète dans la variété des parcours proposés (initiation, engagement ou professionnalisation), la disponibilité des tuteurs et la qualité de documentation produite.
- ➔ Le positionnement politique est clair et argumenté : ce discours est centré sur la notion de « promotion sociale ». Il se veut différent des logiques de « placement » (qui équivaut, selon le directeur, à « mettre en adéquation une offre de main d'œuvre et une demande d'emploi, sans forcément prendre en considération les besoins de la personne et ses aspirations professionnelles ») ou d'« insertion » (mot qu'il considère orienté vers les publics en grande difficulté pour qui l'enjeu est déjà de donner les capacités d'envisager un possible accès à l'emploi »).
- ➔ Un périmètre d'intervention résolument international, avec des partenariats renforcés en Europe, mais aussi dans le bassin méditerranéen. Il est en construction aux Etats-Unis et en Asie.

## **B. Enseignements de politiques publiques**

### ***1. Les publics touchés par l'expérimentation***

Les éléments renseignés sur la base de donnée nous renseignent que 623 jeunes ont été informés.

Plus de la moitié des jeunes informés sont issus de deux territoires « politiques de la ville », issus principalement des réseaux antérieurs à l'expérimentation. On observe donc une forme de « recentrage » des publics autour de ces pôles alignés sur les axes d'action originels de l'ADICE.

Les niveaux de qualifications touchés sont en cohérence avec les objectifs de cette expérimentation. Les niveaux 3 et 4 représentent 57,8% des jeunes informés et 60,7% des publics en mobilité internationale. Quelques enseignements :

- la présence d'une majorité de jeunes de niveau baccalauréat sur des dispositifs destinés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle témoigne d'un accès de plus en plus difficile sur le marché du travail.
- la forte augmentation des jeunes de niveau 3 partis en mobilité (+6,2 points) montre qu'ils sont plus en capacité de « passer à l'acte » pour construire leur parcours. Il existe une forme de "déperdition" plus importante de publics les moins formés entre l'information et la mobilité.
- les niveaux 5, 5bis et 6) constituent ensemble 42,2% des publics informés et 39,3% des jeunes partis. Ce chiffre important témoigne, nous semble-t-il d'un réel accès de l'ADICE à ces publics faiblement qualifiés

### ***2. Mobilisation et accompagnement des publics***

La responsabilité d'information des publics était celle des professionnels réunis au sein des pôles locaux de mobilité, avec le soutien optionnel de l'ADICE. Compte tenu de la variété des acteurs relais, de leurs pratiques et des dynamiques locales, la mobilisation des publics s'est faite de différentes manières. Les questionnements pédagogiques sur les publics rencontrés et les modalités de mobilisation des JAMOs à la mobilité (à savoir comment donner le désir de mobilité à ceux qui y ont à priori moins accès) étaient pensés de manière autonome (selon le profil de la personne en charge de l'information), sans espace de réflexion collective.

Que ce soit dans des entretiens avec l'expérimentateur ou avec des membres des pôles locaux de mobilité, il est ressorti qu'en dehors du cadre opérationnel de l'expérimentation, le « bouche-à-oreille » est à considérer comme le meilleur outil existant pour impliquer des jeunes dans un parcours de mobilité. Partant du constat de l'enjeu de l'implication informelle via les pairs, l'idée est venue de travailler sur la mise en place d'un réseau de « jeunes ambassadeurs de la mobilité internationale » issu des bénéficiaires qui sont passés par l'ADICE dans leur expérience de mobilité.

Ce sont d'abord les activités de volontariat court terme qui ont été utilisées pour les publics entrés dans l'expérimentation. Dans sa stratégie, l'ADICE nomme cela l'« initiation à la mobilité internationale ». C'est moins l'employabilité directe qui est recherchée qu'un acte qui vise à (re)donner confiance à une personne en ses capacités. Cette démarche est



l'illustration du discours politique de l'ADICE qui inscrit la démarche de mobilité internationale dans une logique de « promotion ».

Ce type de séjours actionnés était issu d'une grande variété de dispositifs actionnés. Au niveau européen, ont été mobilisés des programmes éducatifs de volontariat ou de formation professionnelle, mais aussi dispositifs issus d'autres champs (par exemple, le programme « Progress » de la DG Emploi, Affaires sociales et égalité ou le programme Interreg issus des Fonds régionaux).

### **3. Le dispositif organisationnel de l'expérimentation**

#### **Les structures d'information**

Les caractéristiques des structures d'informations ont démontré un équilibre entre les acteurs de l'éducation non formelle, les acteurs de l'insertion, les acteurs de l'action éducative et sociale et les acteurs de la prévention et éducation spécialisée. Au près des structures d'information mobilisées, l'ADICE s'est positionnée comme structure ressource. Ce positionnement répondait à un constat que ces structures avaient peu de temps à disposition et étaient fortement mobilisées par les publics. L'ADICE constituait l'opportunité d'élargir leur offre de service. En contrepartie, l'ADICE avait accès facilité aux publics visés. Leur diversité témoigne de la variété des membres des pôles locaux de mobilité.

#### **Les pôles locaux de mobilité**

Six pôles locaux de mobilité rassemblant des professionnels et acteurs publics ont été constitués, dont 5 dans la Région Nord-Pas de Calais.

Dans les pôles locaux étaient représentés différents métiers et niveaux de responsabilités. Nous avons retrouvé les typologies d'acteurs identifiés dans l'appel d'offre originel, à savoir : missions locales, centres de formation, centres sociaux, foyers école de la deuxième chance. Se sont ajoutés les acteurs du champ de l'éducation non formelle : services jeunesse de villes, pôles jeunes, maison des associations... Aussi, des acteurs publics étaient représentés dans certains pôles locaux. La logique de démultiplication et l'investissement dans les pôles locaux a été fortement portée par l'ADICE. L'opportunité de coopération avec l'ADICE pour utiliser la mobilité comme outil pédagogique était le premier levier d'intéressement.

L'implication des structures dans les PLM s'est, avant tout, traduite par des formations. Ces formations étaient centrées sur deux points : information sur les différents financements de mobilité et présentation du parcours formalisé de l'ADICE (inclue la préparation du jeune). Les formations se dispensaient principalement sous mode expositif (voir classification ci-dessous). Elles étaient précises et exhaustives : elles couvraient l'ensemble des éléments techniques à partager sur la mobilité (dimension financière, administrative, logistiques...). Ne sont pas abordés collectivement certains éléments de l'expérimentation, à savoir les problématiques réseaux (intérêts des partenaires, appréhensions, modalités d'implication de nouveaux partenaires...) et modalités d'accès de nouveaux publics. Les structures potentiellement intéressées étaient confinées à faire le lien entre le jeune, des relais d'information et l'opérateur. Or, sans ces temps de reproblématisation de la mobilité et d'implication dans la construction du réseau (PLM en l'occurrence), le porteur de projet n'a pas laissé de place à un processus d'accaparement collectif du projet. D'où un positionnement centralisé de l'ADICE.

#### **La démarche de concertation**

La démarche de concertation s'est appuyée sur deux niveaux : les comités de suivi régionaux et le comité de suivi national. Ces temps de réunions étaient avant tout des temps d'information. Leur contenu dépendait de l'actualité de l'ADICE. Ils constituaient plus des espaces de consultation que d'espaces de concertation. L'idée n'était pas de poser des pistes sur les conditions d'une coopération réussie mais de recueillir des réactions sur la stratégie de l'ADICE et à sa problématisation de la mobilité comme outil de promotion sociale. En ce sens, nous pourrions parler d'une approche « locomotive ».

### **Le fonctionnement de l'ADICE**

Nous ne pouvons dissocier notre analyse du dispositif mis en place d'une analyse de l'association ADICE. Ainsi, l'analyse de la démarche de consultation de l'ADICE et cette approche « locomotive » s'inscrit dans l'ADN du fonctionnement de l'association. Ainsi, l'investissement de démultiplicateurs sur une stratégie de développement s'est traduit de manière opérationnelle, mais le message politique et la vision du projet sont restés incarnés par son directeur qui assume entièrement son leadership.

L'expertise technique et stratégique de l'ADICE a conditionné la perception « utilitariste » des organisations impliquées dans les PLM. La « culture de la mobilité » se traduisait par un travail orienté vers l'action où le nombre de jeunes envoyés traduisait l'efficacité de la démarche. L'approche était moins centrée sur une réflexion approfondie sur la démarche pédagogique liée aux projets de mobilités que sur les différents dispositifs à actionner pour les publics.

A la différences de formats intégrés dans lesquels tout le travail lié aux projets de mobilité sont portés par un seul et même acteurs (de la mobilisation à l'évaluation, en passant par le financement...), l'ADICE porte la responsabilité et intègre le processus, mais rassemble de multiples compétences et typologies d'acteurs autour de missions distinctes. L'approche est fonctionnaliste.

L'expérimentation sociale est un des outils utilisés par l'ADICE pour asseoir une stratégie plus vaste. C'est à ce niveau que nous pourrions qualifier l'ADICE d'animateur : l'ADICE est au centre de réseaux et il concentre au sein d'une même structure une offre complète qui produit des opportunités de coopération pour des acteurs/réseaux extérieurs.

L'ADICE ne pilote pas une succession de projets de mobilité ; son positionnement n'est pas dans la prestation et la mise à disposition de bourses en faveur de la mobilité des jeunes. Elle porte une stratégie de mobilité qui va de l'information à la modélisation de pratiques territoriales.

### **4. Enseignements du dispositif**

L'expérimentation « La Mobilité Internationale : Un dispositif d'appui à la promotion de jeunesse » est riche d'enseignements pour le développement de politiques publiques soucieuses de démocratiser l'accès à la mobilité européenne.

- La nécessaire expertise technique (mobilisation de financements) concentrée sur un acteur du territoire,
- L'enjeu d'être en capacité de mobiliser différents types (public, privé) et niveaux (du local à l'Europe) de fonds,
- La nécessaire implication d'acteurs publics dans la mobilisation de réseaux locaux,

- La réflexion nécessaire d'une démarche de concertation construite avec un pilotage partagé avec un acteur public et des méthodologies adaptées aux résultats attendus,
- L'importance d'impliquer des compétences et de métiers variés dans la mobilisation des publics (en l'occurrence : acteurs de la jeunesse, de l'insertion, du secteur social et de la prévention/éducation spécialisée),
- L'intérêt de dissocier les pratiques de mobilisation et d'accompagnement des publics selon les typologies de territoires et de publics (e.g. : public « politique de la ville » vs. public « rural »).
- Le temps important de démultiplication de modèle sur de nouveaux territoires - quelle que soit la pertinence du dispositif mis en place- (implication des collectivités, clarification du positionnement du porteur de projet, les publics visés...).



# PLAN DU RAPPORT

---

<b>I. L'EXPERIMENTATION.....</b>	<b>14</b>
1. OBJECTIFS DU PROJET ET NATURE DE L'ACTION EXPERIMENTEE .....	14
a. <i>Des objectifs du projet.....</i>	14
b. <i>Une stratégie d'expérimentation à l'image du fonctionnement de l'ADICE.....</i>	15
c. <i>Les espaces d'innovation.....</i>	17
d. <i>Les acteurs de l'expérimentation.....</i>	19
e. <i>Le dispositif mis en place .....</i>	19
2. OBJECTIFS ET MODALITES DE L'EVALUATION .....	22
a. <i>Le cadre de l'évaluation d'une expérimentation .....</i>	22
b. <i>Problématiques et méthodologie mise en œuvre.....</i>	23
c. <i>Questions spécifiques aux méthodes quantitatives.....</i>	24
<b>II. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE .....</b>	<b>27</b>
1. LA MOBILISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS .....	27
a. <i>Les publics touchés par l'expérimentation.....</i>	27
b. <i>La mobilisation des publics .....</i>	29
c. <i>Les types de mobilités et dispositifs actionnés.....</i>	31
d. <i>Public, justifications et actions de la mobilité internationale selon les trois mondes.....</i>	32
e. <i>La capacité de l'ADICE à actionner de multiples dispositifs de mobilité.....</i>	33
2. LE DISPOSITIF ORGANISATIONNEL DE L'EXPERIMENTATION .....	34
a. <i>Une diversité de structures d'information mobilisées.....</i>	34
b. <i>Les pôles locaux de mobilité.....</i>	35
c. <i>La démarche de concertation.....</i>	45
d. <i>Le fonctionnement de l'ADICE.....</i>	47
<b>III. VALIDITE EXTERNE DES RESULTATS ET PERSPECTIVES DE GENERALISATION/ESSAIMAGE .....</b>	<b>49</b>
1. CARACTERE EXPERIMENTAL DU DISPOSITIF EVALUE .....	49
2. ELEMENTS DE TRANSFERABILITE DU DISPOSITIF ET CHANGEMENT D'ECHELLE .....	49
<b>IV. CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>51</b>



## INTRODUCTION GENERALE

**Le projet intitulé « *La Mobilité Internationale : Un dispositif d'appui à la promotion de jeunesse* » est un projet issu d'un appel à projet mis en place par le Haut Commissariat à la jeunesse. Il entrait dans le cadre d'une démarche d'expérimentation sociale : Axe 4, Programme 2 : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage.<sup>1</sup>**

*L'objectif de cet appel à projet était de « se concentrer sur la mobilité des jeunes peu ou pas qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, en le valorisant comme une étape « structurante » dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. »*

*Cela passait par « la mise en œuvre d'une plate-forme inter institutionnelle ayant vocation à regrouper l'ensemble des acteurs de la mobilité internationale de ces publics à l'échelle d'une région ».*

C'est dans ce cadre que l'ADICE a répondu à l'appel à projet. Il a été retenu avec deux autres projets sur le territoire du Nord Pas de Calais.

A la suite de cette sélection, l'ADICE a signé une convention partenariale avec le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) et Kaléido'Scop (organisme évaluateur).

---

<sup>1</sup> Voir Annexe.

## I. L'expérimentation

### 1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

#### a. Des objectifs du projet

Dans ce projet, la mobilité est posée de manière explicite comme un outil de lutte contre les discriminations : égalité « effective » au niveau de l'accès à la mobilité internationale. Nous pourrions parler de discrimination positive « à la française », dans la mesure où ce sont, avant tout, des territoires spécifiques (et des personnes y vivant) qui sont visés.

Les territoires visés étaient les suivants :

- Les quartiers CUCS dans les grandes agglomérations et principalement les jeunes issus de l'immigration résidant dans ces quartiers,
- Les territoires ruraux et semi-ruraux afin de contribuer au désenclavement des jeunes qui y résident et pour qui la mobilité est un vecteur d'ouverture et d'émancipation

Nous pouvons tout de même constater, dans cette formulation, que les jeunes « issus de l'immigration » sont explicitement cités.

La notion de « culture de la mobilité » est mise en avant : il s'agit d'inscrire une expérimentation ponctuelle dans le parcours des publics, mais aussi dans leurs manières de vivre et de percevoir le monde. On parle ainsi de « développer la culture de la mobilité » tant chez les jeunes que chez les professionnels qui les accompagnent en alliant l'accès à l'information à la réalisation concrète de projets de mobilité pour les jeunes. Ce qui est mis en avant et de placer la mobilité comme quelque chose de possible dans l'esprit des jeunes pour qui cela paraît peut être moins évident. Ces termes se traduisent, comme nous l'analyserons ultérieurement, par la mise en place d'une logique de « parcours »<sup>2</sup> proposés aux jeunes sur plusieurs niveaux :

- initiation,
- engagement,
- professionnalisation.

#### **Les objectifs opérationnels et politiques**

Sur le plan opérationnel, l'ADICE a posé un cadre stratégique qui s'appuie sur la mise en place de pôles locaux de mobilité (PLM). La mise en place de ces comités était prévue au Nord Pas de Calais et en Rhône-Alpes. Ils se posaient dans des stratégies distinctes, dans la mesure où l'ADICE était implantée historiquement dans le nord ; en Rhône-Alpes, l'antenne était nouvelle : avant toute logique de développement/déploiement, il s'agissait d'exister.

---

<sup>2</sup> La période de mobilité n'est pas en tant que telle l'objet de l'expérimentation ici évaluée.

Une personne ressource (« démultiplicateur ») avait pour mission « d’informer, former, animer, impliquer et accompagner sur la mobilité internationale », ceci en créant des liens avec les professionnels de l’insertion et de la jeunesse : missions locales, centres de formation, centres sociaux, foyers école de la deuxième chance.

L’axe politique se déclinait à deux niveaux :

- au niveau régional avec la tenue régulière de comités de suivi régionaux (dans le Nord Pas de Calais et en Rhône Alpes) impliquant certains des partenaires  
Leur mission était de capitaliser les pratiques de terrain auprès des acteurs institutionnels-clés : Conseil régional, Conseil général, DRDJSCS, DRTEFP, Agence de Cohésion Sociale. Il s’agissait aussi de « définir des stratégies territoriales concertées et de faire remonter les préconisations au niveau national ».
- au niveau national avec un comité de pilotage national  
Les acteurs clés de la mobilité étaient listés de la sorte : AFPEJA, Agence 2E2F, Agence Française des Volontaires du Progrès, OFQJ, OFAJ, ANPE internationale, FEJ...  
Avec les plupart de ces acteurs clés, l’ADICE a déjà mis en place des projets de mobilités de jeunes.  
Cette instance d’échange et de concertation avait pour objectifs d’ « améliorer l’articulation des dispositifs existants pour les rendre plus cohérents et valider des parcours à la mobilité de l’engagement à la professionnalisation ».

### *b. Une stratégie d’expérimentation à l’image du fonctionnement de l’ADICE*

Nous ne pouvons analyser le dispositif expérimental en faisant l’économie d’une analyse de la situation du porteur de projet au début de l’expérimentation. La description de cette situation nous permettra de mieux apprécier les espaces d’innovation investis par l’expérimentateur.

Cette description de la situation originelle est d’autant plus importante que, nous le constaterons ultérieurement, l’expérimentation s’inscrit dans une forte continuité de l’histoire de l’ADICE (ce que nous pourrions définir comme « path dependency ») et ne se présente guère comme une rupture avec l’existant.

### **Une association reconnue, spécialisée dans le champ de la mobilité internationale des JAMO<sup>3</sup>**

Créée en 1999, l’Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes (A.D.I.C.E) a progressivement été reconnue par la plupart des acteurs institutionnels de la mobilité. Cette reconnaissance tient à la capacité de l’équipe à actionner une large palette de types de mobilité pour ses publics, à partir d’une variété de programmes institutionnels en faveur la mobilité que sont :

---

<sup>3</sup> JAMO : jeunes avec moins d’opportunités. Nous utilisons volontairement ce vocable européen (qui concerne les jeunes qui rencontrent des difficultés d’insertion sociale et professionnelle), témoignage de la culture européenne de l’association.

- Programme européen Jeunesse en action, volet Service Volontaire Européen de courte et longue durée
- Programme européen de mobilité professionnelle Leonardo da Vinci
- Programme européen Socrates, volet Grundtvig pour l'éducation des adultes
- Programme emploi formation OFQJ (Office Franco-québécois pour la jeunesse) – Stage professionnel au Québec
- Programme de volontariat associatif Service Civil Volontaire

Cette reconnaissance s'appuie aussi sur la sélection en direct de projets dits « centralisés » de la Commission européenne (projets ayant une plus grande envergure). L'utilisation de ces dispositifs a été articulée avec les politiques locales et régionales de promotion des publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle :

- lutte contre les discriminations : ACSE, DRTEFP
- soutien à la mobilité des jeunes en difficulté : Préfecture du Nord ; Politique de la Ville ; Crédits spécifiques du Conseil général du Nord,
- promotion de la mobilité européenne des jeunes : service Europe du Conseil régionale du Nord Pas de Calais.

Ainsi, de 2000 à 2009, c'était plus de 500 jeunes qui ont pu bénéficier d'une expérience individuelle de mobilité soit en initiation découverte (3 semaines), soit en volontariat de longue durée, soit en stage professionnel en Europe et dans le monde. En 2010, l'ADICE a permis à 151 personnes de vivre une expérience de mobilité à l'étranger (envoi de 35 volontaires sur des projets de courte durée; envoi de 66 volontaires sur des projets de longue durée; envoi de 42 personnes en stage professionnel en Europe; accueil de 3 volontaires sur des projets de courte durée; accueil de 5 volontaires sur des projets de longue durée).

L'ADICE révèle un fonctionnement rythmé principalement par les formats des programmes européens. L'ADICE s'est donc construite sur un mode « projets ». L'expérience « nouvelle » (à savoir celle d'un nouveau programme apportant de nouvelles possibilités et contraintes opérationnels, administratives, partenariales, logistiques etc.) constitue une étape dans la construction de l'ADICE en tant que structure avec un résultat en termes de « notoriété » et de « savoir-faire ». Ceci a permis à l'ADICE de s'engager dans une logique d'expérimentation telle que proposée par le FEJ.

### **Des fondations solides**

A l'entrée dans l'expérimentation, l'activité de l'ADICE s'appuyait sur cette technicité remarquable (en témoigne la quantité de dispositifs actionnés) mais aussi sur un positionnement politique assumé.

Le discours est centré sur la notion de « promotion sociale ». Dans le texte, le discours se décline ainsi : « de promouvoir les capacités sociales et créatrices des 18-35 ans, notamment pour ceux ayant moins d'opportunités issus de quartiers ou territoires socialement ou géographiquement enclavés. » Le positionnement « politique » de la structure se veut donc résolument différent de la logique de « placement » (qui équivaut, selon le directeur, à « mettre en adéquation une offre de main d'œuvre et une demande d'emploi, sans



forcément prendre en considération les besoins de la personne et ses aspirations professionnelles ») ou d'« insertion » (mot qu'il considère orienté vers les publics en grande difficulté pour qui l'enjeu est déjà de donner les capacités d'envisager un possible accès à l'emploi »).

- un ancrage territorial fort

Pour les partenaires, comme pour les publics, l'ADICE « c'est Roubaix ». Mais au-delà de cette dimension géographique, l'association s'est construite par rapport à des réalités locales, celle des publics et des politiques, parfois en miroir ou même en opposition à celles-ci. Elle est fortement liée à la problématique de la politique de la ville.

- une organisation efficace

Il suffisait de visiter les locaux tout le long de l'expérimentation pour apprécier l'organisation de la structure avec une salle ouverte sur des bureaux individuels, des descriptions de postes et fonctions très claires, une grande réactivité pour l'obtention de documentation...

- Un leadership charismatique issu d'un parcours personnel

En plus d'une organisation forte d'une culture particulière, l'ADICE est aussi fortement liée à l'histoire personnelle de son directeur : Djamel Benia. Ayant grandi à Roubaix, cette personne estime avoir rencontré de nombreux obstacles dans la construction de son parcours personnel et professionnel. Un parcours durant lequel il s'est régulièrement confronté aux risques de dégradation sociale liés au fait discriminatoire. C'est notamment à partir de ce vécu de citoyen et professionnel actif dans le domaine de l'action sociale (notamment un passage en mission locale) qu'il a forgé son discours autour de la notion de « promotion sociale ». La stratégie et la vision de l'ADICE repose sur cette personne.

- un périmètre d'intervention mondial

L'expression « glocal » reflète entièrement le positionnement territorial de l'ADICE : de l'hyper local (quartiers de Roubaix) à une envergure internationale où des programmes européens sont actionnés depuis l'origine de la structure, mais aussi des programmes d'action concertée au Maroc ou encore une coopération construite avec les Etats-Unis, l'Asie...

- une organisation spécialisée dans le public "peu ou pas qualifié"

Posé comme un des éléments fondateurs de la structure, le travail avec des « publics ayant moins d'opportunités (jeunes, demandeurs d'emploi, personnes issues de l'immigration) » - C.F. : site Internet de l'ADICE- est au cœur de l'activité de l'ADICE.

### *c. Les espaces d'innovation*

En début d'expérimentation, trois espaces d'innovation majeurs pouvaient être identifiés :

- **dans le NPC, un équilibre de l'accès à la mobilité sur le territoire**

Cette volonté d'équilibre que nous pourrions qualifier de « stratégique » répondait à la construction de l'ADICE qui s'appuyait à l'origine sur un ancrage fort à Roubaix et un

développement sur de nouveaux territoires, construit par opportunités, au grès des rencontres et sollicitations.

Outre la dimension stratégique, l'ADICE déplaçait ses pratiques sur de nouveaux territoires, que ce soit l'agglomération lilloise (Lille, Roubaix, Tourcoing) ou des zones rurales et semi-rurales. Ce déplacement géographique s'accompagnait d'un déplacement vers de nouveaux publics, à savoir des jeunes résidant en territoire rural et semi-rural.

- **la démultiplication d'un "modèle"**

La démarche et les activités de l'ADICE déjà expérimentées (par exemple, les étapes d'un parcours d'accompagnement et de mobilité) pouvaient être envisagées comme « modélisables ». En ce sens, l'intention d'ouvrir une « antenne » de l'ADICE en Rhône-Alpes visait à développer l'association sur un autre territoire. Alors que la démarche en région NPC s'appuyait sur une histoire locale et une légitimité, l'implantation en Rhône-Alpes passait par un temps de positionnement nécessaire dans un paysage déjà structuré par d'autres acteurs et les offres qu'ils portent.

Que ce soit dans la mise en place d'une démarche stratégique d'accès à la mobilité ou l'implantation d'une « antenne » sur un niveau territoire, le cadre expérimental offre à l'ADICE la possibilité de dépasser un seuil de fonctionnement désormais atteint.

- **une évolution de positionnement : animation et concertation**

Reconnu comme opérateur de mobilité, l'ADICE cherchait à faire évoluer sa posture par cette expérimentation. Il ne s'agissait plus exclusivement de favoriser la promotion sociale d'un public spécifique par une mobilité structurante, mais de devenir une structure d'animation de territoire.

Le déplacement expérimental de l'ADICE n'affectait pas directement son cœur d'activité (la mobilité comme outil de « promotion sociale »). Sur ce plan, cela faisait dix ans que l'ADICE considérait répondre entièrement aux axes de l'expérimentation sociale en termes d'insertion sociale et professionnelle de jeunes peu ou pas qualifiés.

Dans cette expérimentation, l'ADICE a testé ses capacités à se développer au-delà de son propre territoire très urbain, à travailler avec de nouveaux publics et faire évoluer son positionnement (en passant d'une posture d'opérateur de mobilité à animateur de territoire et « médiateur ») et en conséquences ses modes d'intervention (déplacements sur la région entière, animation de réunion, externalisation du premier entretien etc.). Bref, ajouter à l'expertise opérationnelle reconnue une posture stratégique et politique au niveau des territoires.

Dans l'expérimentation, l'association ADICE n'a pas posé d'objectifs quantitatifs d'envoi de jeunes. N'était donc pas envisagé un développement quantitatif de son activité. En matière de mobilité internationale des « JAMO »<sup>4</sup>, l'ADICE témoigne d'un intérêt à travailler sur la qualité de ses activités en testant de nouvelles pratiques et publics.

---

<sup>4</sup> Jeune Avec Moins d'Opportunités, terme issu de la nomenclature des programmes de la Commission Européenne

Sur la question quantitative, l'ADICE témoigne « avoir fait ses preuves » sur les départs en mobilité. Le dossier de candidature ne pose que des éléments sur le nombre de jeunes informés (3000 jeunes sur les deux années d'expérimentation) et 300 structures informées.

#### *d. Les acteurs de l'expérimentation*

Les acteurs concernés directement par l'expérimentation sont :

- les jeunes des territoires visés,
- les structures "démultiplicatrices" : missions locales, centres de formation, centres sociaux, foyers jeune travailleurs, école de la deuxième chance
- les structures "concertatrices":
  - o au niveau régional : Conseil régional, Conseil général, DRDJSCS, DRTEFP, agence de cohésion sociale
  - o au niveau national : AFPEJA, Agence 2E2F, agence française des volontaires du progrès, OFQJ, OFAJ, ANPE internationale, FEJ...
- l'équipe interne de l'ADICE (salariés et volontaires)

Outre ces acteurs directement concernés, l'ADICE a évolué sur des territoires où d'autres expérimentateurs portaient des projets avec des publics similaires (Léo Lagrange Nord et SCI sur le nord et URML en Rhône Alpes). Aussi, dans le nord ou en Rhône-Alpes, même s'ils n'étaient pas expérimentateurs, d'autres acteurs mettaient en place des projets et des dispositifs de mobilités internationales sur des jeunes peu ou pas qualifiés.

Nous verrons dans quelle mesure l'ADICE a été en capacité de conjuguer avec ses environnements (où une offre préexistait) et d'impliquer ces acteurs dans les espaces d'innovation programmés.

#### *e. Le dispositif mis en place*

L'ADICE a porté son action sur les territoires à travers une mise en place de pôle locaux de mobilité, dispositif souhaité « formatif » pour les professionnels qui, principalement, se familiarisaient avec les dispositifs de mobilité et les formats d'accompagnement de l'ADICE. Sur le plan opérationnel, le dispositif mis en place se résume ainsi :

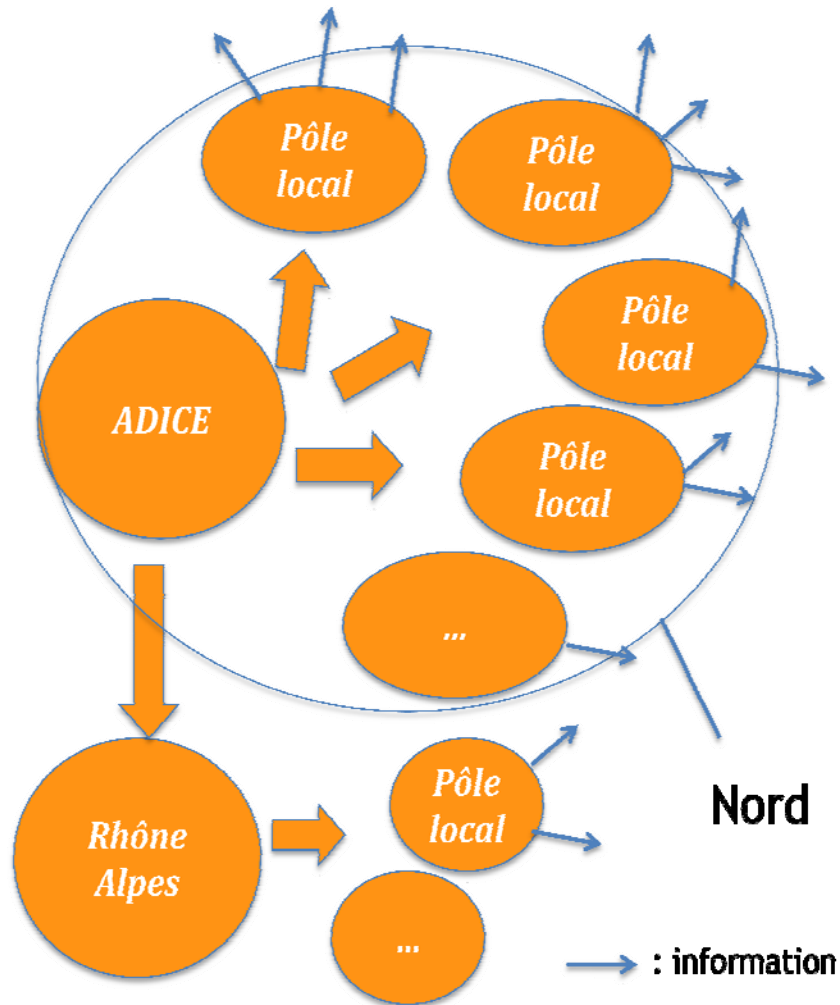


Figure 2 : Structuration opérationnelle de l'expérimentation de l'ADICE

Un démultiplicateur intervient dans chaque des zones identifiées (NPC et Rhône Alpes : zone Isère, Drôme et Loire). Il anime les pôles locaux de mobilité qui ont d'abord une fonction de relais des possibilités de mobilité qui existent (informer sur le sens et les programmes de mobilité) dans l'idée de concerne déjà les professionnels.

Ce maillage territorial équivaut à la construction d'une infrastructure d'accès aux programmes de mobilités et engage l'ADICE à fournir une démarche partenariale formalisée et innovante.

Ce travail de démultiplication s'est au final beaucoup focalisé sur la technicité des programmes mais a impliqué également une acculturation des professionnels relais à la mobilité internationale, variant au final fortement selon les pôles locaux de mobilité. Cette acculturation conditionne la capacité des professionnels impliqués (du champ de la jeunesse ou de l'insertion) à mobiliser de nouveaux partenaires ainsi que les publics et donc les effets visés à moyen terme et long terme. Relais, les professionnels sont aussi – dans l'idéal - des médiateurs capable de transmettre les idées et informations entre l'opérateur, le territoire et le jeune.

## La démarche de concertation envisagée

Figure 2 : Structuration de la démarche de concertation de l'expérimentation de l'ADICE

Par la mise en place de ces espaces de concertation régionaux, l'ADICE répond à l'enjeu de dialogue sur les territoires. En parallèle des actions opérationnelles mises en place, c'est dans ces espaces, avec les partenaires institutionnels identifiés, que le porteur de projet entend :

- capitaliser les expériences (dans l'appel à projet on parle de "formalisation de bonnes pratiques et sur leur transfert")
- poser le "commun" et définir des stratégies territoriales concertées (dans l'appel à projet on parle de « partage d'objectifs stratégiques »)

La démarche de concertation se structure autour d'un axe vertical, avec l'intention d'associer prioritairement, au niveau régional, les institutions-clés qui travaillent sur la question de la mobilité, que ce soit à travers le prisme de la jeunesse, de l'insertion (sociale ou professionnelle) et de la lutte contre les discriminations. Au niveau national, la représentativité des principaux opérateurs/financeurs de la mobilité reflète l'histoire de l'ADICE ; cette association a été impliquée dans des projets avec tous ces acteurs. Elle a cherché à travers l'expérimentation d'influer sur l'ingénierie des programmes proposés.

Dans ce processus de concertation centralisé, l'ADICE est l'« ascenseur » qui fait le lien entre les différents étages. L'association se positionne, sur ces espaces, en « porte-parole ». Au niveau régional, elle est la « porte-parole » des pratiques des pôles locaux. Au niveau national, elle est la « porte-parole » des comités de suivi régionaux et du terrain, chapeautant l'ensemble de la démarche.

## 2. Objectifs et modalités de l'évaluation

### a. Le cadre de l'évaluation d'une expérimentation

Cette description des objectifs du projet permet de mieux apprécier le cadre dans lequel nous (évaluateur) avons évolué.

Les différentes problématiques étant fortement liées, nous ne pouvons analyser les résultats sans avoir un regard global sur l'expérimentation mise en place. Nous ne pouvons, en effet, entrer dans l'analyse du projet et identifier les « aboutissants » (résultats) sans en considérer les « tenants ».

Il s'agissait alors de construire des modes opératoires qui prenaient en considération les pratiques antérieures, les éléments d'innovation sur lesquels le dossier avait été sélectionné, le cadre d'action posé par le HCJ, les intérêts des différents acteurs associés et le fonctionnement de l'organisation porteuse du projet. Ceci sans compter le contexte international des actions de mobilité.

#### « Un laboratoire à ciel ouvert »

La prise en considération de cet ensemble de paramètres permet aussi de situer l'ensemble du processus de changement dans le cadre de l'action publique. Car, entre l'intention d'innovation et la mise en œuvre de cette même innovation, il est nécessaire d'être en capacité d'apprécier le processus par lequel le porteur de projet se voit obligé de passer. A ce propos, l'expression empruntée au sociologue Michel Callon de « laboratoire à ciel ouvert »<sup>5</sup> nous semble appropriée pour désigner une situation où l'évaluateur faisait partie d'un « réseau socio-technique » par ses actes et outils.

Une innovation ou un changement ne s'imposent jamais d'eux-mêmes. C'est le processus de traduction porté par la diversité des acteurs qui permet d'accroître progressivement la pertinence opérationnelle de l'élément novateur, l'inscrivant en même temps dans une dynamique mobilisatrice. Ce processus passe à la fois par les particularismes de l'ensemble des acteurs et la création d'un terreau « commun » nécessaire à une certaine stabilité<sup>6</sup> du processus. Pour autant, il ne s'agit pas d'un seul et unique processus mais de processus multiples et dyschroniques, parfois décalés et peu visibles.

Les moments d'observation puis de reproblématisation (entretiens, observation participante, restitutions) nous ont permis de nous associer ponctuellement aux processus et de constater le développement de l'objet expérimental en lui-même... Dans l'idéal, l'évaluateur devrait suivre les déplacements des acteurs et les flux d'information qui les lient, chose cependant impensable et impossible. La montée en généralité permet donc de relier les controverses qui se créent en permanence à différents endroits au sein de ce laboratoire. En somme, grâce à cette méthode, nous avons pu capter les évolutions hors des circuits des résultats préfabriqués.

---

<sup>5</sup> CALLON (Michel), LASCOUMES (Pierre), BARTHE (Yannick), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 2001

<sup>6</sup> *La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris : La Découverte, 1990.

Les effets observés nous informent sur la performativité de l'expérimentation. Les manières de mener le projet, de fabriquer des publics et des mobilités, d'ordonner les acteurs sont intimement liées à ce qui en ressort. Repenser la performance des modèles de politiques publiques, c'est aussi questionner pragmatiquement l'action en train de se faire et reconfigurer les conditions de productions en elles-mêmes. Une innovation sociale ne pourra être déclarée comme telle avant d'être expérimentée. C'est l'opérativité acquise au terme du processus expérimental évoqué plus haut qu'elle acquiert une forme dont l'évaluation doit apporter des éclairages sur sa valeur effective.

### *b. Problématiques et méthodologie mise en œuvre*

Durant plus de deux années, en suivant l'expérimentation à des étapes régulières, dans la rencontre de différents interlocuteurs, nous avons laissé une place au doute et à la controverse. Nos méthodes ont évoluées dans le temps, dans le respect du protocole originel qui fixait des objectifs d'évaluation spécifique, mais aussi un cadre d'analyse de l'efficacité du projet et de ses conditions de durabilité.

La construction de notre mode d'intervention s'est articulée autour des organisations territoriales. Notre point de départ répond aux questions suivantes : comment favoriser la mobilité des jeunes peu ou pas diplômés? Dans quelle mesure les dispositifs opérationnels et politiques mis en place par l'ADICE sont-ils transférables? Sous quelles conditions ?

Trois questions plus spécifiques seront présentées ci-dessous.

### **Les questions d'évaluation originelles**

Les questions d'évaluations originelles étaient les suivantes :

1. Dans quelle mesure la mise en place d'un maillage territorial stratégique (vs. maillage territorial « actuel », construit par opportunité) permet-elle un accès plus équilibré aux dispositifs de mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités ?
2. Quels sont les effets de la disponibilité immédiate de places au départ en mobilité internationale ?

Cette seconde question d'évaluation a été caduque depuis le début de l'expérimentation, face à l'affirmation de la part de l'ADICE qu'une telle disponibilité des places ne faisait pas partie de la stratégie de l'ADICE. C'est ce que nous avons d'ailleurs pu constater lors de l'analyse de l'expérimentation : la préparation d'un bénéficiaire avec le départ à une durée estimée de 3 mois. Elle comprenait un minimum de 6 rencontres avec les jeunes et une formation aux questions interculturelles et de gestion des conflits

3. Dans quelle mesure la mise en place de comités de concertation (Régionaux, national) permet-elle d'articuler les dispositifs de mobilité existants de manière plus cohérente ?

### c. Questions spécifiques aux méthodes quantitatives

La collecte de données quantitatives pour l'évaluation a été problématique dans l'évaluation. Elle a d'ailleurs été source de tensions entre l'expérimentateur et l'évaluateur. Au premier semestre 2010, certains sujets de désaccords liés à la collecte de données ont été identifiés (transmission de coordonnées de bénéficiaires pour l'étude transversale, intégration des jeunes informés dans la base de données de l'évaluation...). Ces désaccords ont été posés clairement, sans ambiguïté. La communication entre les deux organisations, avec l'implication du FEJ, a permis de dépasser ces points de tension, avec un accord sur l'extraction de données via un fichier « Excel ».

Outre ce point de désaccord, la collecte de données quantitatives s'est heurté à :

- la mise en place d'une nouvelle base de données (progiciel) au sein de l'ADICE,
- des « coquilles » dans la saisie d'informations de la base de données.

Les chiffres présentés sont donc à prendre avec précaution car ils ne sont pas issus d'une saisie homogène et exhaustive<sup>7</sup>.

En plus de ces problématiques techniques, certains réseaux avaient des habitudes avec l'ADICE et envoyaient des jeunes directement vers l'opérateur sans valoriser la place du pôle local dans cette orientation.

#### Les données collectées

##### E-DataMobilité et fichiers Excel transmis par l'Adice :

Cet outil de récolte de données a été créé de manière transversale mais l'ADICE ne l'a jamais utilisé. En effet, l'organisation mettait en place son propre logiciel de saisie ; a été décidé d'utiliser les données disponibles (ce qui ne répondait pas à l'ensemble des éléments demandés par Kaléido'Scop pour répondre aux questions d'évaluation).

Au 30 juin 2011, trois fichiers Excel ont été envoyés permettant de faire le recensement suivant :

Saisis	Informés (sans date de départ et dont le dossier est en cours)	En cours (partis mais pas encore revenus)	Complets (partis et revenus)	Départ prévu après le 30 juin 2011
712	625	14	69	4

Aucun jeune n'est considéré comme ayant arrêté.

Avec une prévision de 3000 jeunes informés d'ici fin 2011, l'Adice a réalisé 23,7% de son objectif ; et avec un objectif de 120 jeunes envoyés d'ici fin 2011, l'Adice a réalisé 69,2% de son objectif (sans prendre en compte les départs prévus après le 30 juin 2011).

#### Méthodologie Jeunes : questionnaire

- Réception de 3 fichiers Excel

---

<sup>7</sup> Nous avons observé que les « situations d'information » divergeaient à l'image de la diversité des profils des personnes renseignant les informations nécessaires à la base de donnée.



- consolidation des différents tableaux reçus entre eux et avec la base existante issue de EData-Mobilité
- Création d'un fichier Excel pour suivre chaque jeune de chaque porteur :
  - date de départ
  - date de retour
  - code d'accès personnel
  - réponse ou non au questionnaire
- Envoi du lien du questionnaire et du code d'accès :
  - questionnaire « Avant départ » : maximum 15 jours avant son départ lorsque l'information est communiquée à temps
  - questionnaire « Retour » : maximum 1 mois après son retour lorsque l'information est communiquée à temps

Départ envoyé	Départ répondu	Taux de réponse	Retour envoyé	Retour répondu	Taux de réponse
3	0	0%	64	0	0%

Les fichiers Excel ont été reçus trop tardivement pour permettre de faire l'envoi des questionnaires avant-départ.

### Méthodologie Réseau et Coopération

- Questionnaire « Réseau et coopération »
  - Envoi d'un fichier Excel permettant au porteur de projet de lister ses partenaires (nom, prénom, fonction, téléphone, email, adresse, date d'entrée dans le partenariat, type de partenaire, niveau du partenariat, langue parlée)
  - Mise en ligne du questionnaire en français, en anglais et en espagnol : <http://enquete.kaleido-scop.eu/enquetes/coopeadice> ; code : testPH
  - A noter que l'antenne de la région Rhône-Alpes n'a pas participé à l'enquête car trop peu de liens partenariaux étaient tissés à cette époque
  - Envoi du questionnaire le 13 décembre 2010 avec le lien Internet et le code d'accès personnel
  - Envoi d'une relance le 3 janvier 2011
  - Date de fin de participation le 14 janvier 2011

Nombre de participants	Nombre de répondants	Taux de réponse
27	8	29,63%

Certains partenaires ont été « surpris » par l'invitation à répondre au questionnaire : différents niveau d'investissement/implication dans le projet, incompréhension.

### **L'évolution des problématiques d'évaluation**

Nous avons notamment approfondi l'analyse de l'efficience du projet à travers les logiques partenariales du pilotage et de la mise en œuvre d'un dispositif expérimental.

Partant de l'hypothèse que les projets d'expérimentation sociale sur la mobilité internationale des JAMO invitaient les parties-prenantes de l'expérimentation à réinterroger

leurs modalités de coopération et à déplacer leurs pratiques, nous avons interrogé les différents niveaux de construction partenariale étaient en jeu dans l'expérimentation de l'ADICE :

- Pilotage politique et opérationnel,
- Mobilisation et accompagnement des pôles locaux,
- Implication des partenaires internationaux,
- Animation des comités de suivi régionaux et national,
- Gestion des ressources humaines (notamment des démultiplicateurs)
- Interaction entre tous ces niveaux d'acteurs.

Nous avons aussi évalué ce qui reliait ces partenaires, identifié ce qui était de l'ordre du commun et du singulier (notamment au regard d'un fonctionnement d'appel à projet), analysé la manière dont était perçu le leadership.

### **Méthodes d'évaluation**

- Analyse de documentation produite sur l'expérimentation, en référence à la problématique du partenariat : conventions de partenariats, cahier des charges, conventions avec porteurs de projet, composition du comité de pilotage.
- Analyse des échanges entre l'ADICE et ses partenaires : emails, fréquence des réunions, ordres du jour des réunions, comptes-rendus de réunion
- Cartographie : localisation géographique des pôles locaux de mobilité,
- Entretiens individuels (dédiés au partenariat et modalités de coopération) avec le personnel de l'ADICE et les partenaires mobilisés,
- Questionnaire « coopération entre porteurs et partenaires » pour expérimentateurs et membres du comité de pilotage
- Observation participante des réunions de comités de pilotage

Des temps d'immersion réguliers sur les territoires ont été mis en place.

### **De l'analyse transversale**

En début d'expérimentation, le positionnement de l'évaluateur visait, en partie, à concilier les attentes du FEJ, celles du porteur de projet et les contraintes liées au projet même (e.g. : contrainte liée à la randomisation).

Etant positionnés sur l'évaluation de dix projets d'expérimentation sur la mobilité, nous nous sommes accordés avec l'équipe du FEJ pour produire une analyse comparative et transversale des dix expérimentations suivies : capitalisation d'enseignements majeurs qui permettent de questionner les pratiques de mobilité et de produire des recommandations pour améliorer l'action publique.

Cette initiative nous a permis d'avoir un regard croisé sur le projet de l'ADICE à partir de grilles de lectures communes à d'autres projets.

Celui-ci a constitué une opportunité d'analyse complémentaire.

## II. Enseignements de politique publique

Cette partie vise à résumer et expliquer les enseignements tirés par l'évaluateur concernant le dispositif expérimenté. Il s'agit de tirer des conclusions quant aux possibles effets et impacts de l'action expérimentée, mais également de mettre en valeur les enseignements utiles à la modélisation des politiques publiques futures dans le domaine.

### 1. La mobilisation et l'accompagnement des publics

#### a. Les publics touchés par l'expérimentation

Les éléments renseignés sur la base de donnée nous renseignent que 623 jeunes ont été informés. Ces chiffres présentés sont issus d'une extraction de la base de données de l'ADICE. Comme précisé antérieurement, ils ne peuvent être considérés comme entièrement fidèles à la réalité quantitative mais c'est bien le nombre de jeunes entrées dans le processus expérimental (signature de la lettre CNIL).

Ils témoignent donc bien d'un ordre de grandeur des jeunes informés sur les dispositifs de mobilité. D'ailleurs, dans la présentation des résultats auprès du porteur de projet et de partenaires, réalisé en décembre, les éléments présentés n'ont pas été questionnés dans ce qu'ils représentaient<sup>8</sup>.

#### Des hommes plus enclins à partir en mobilité ?

Age par sexe	Femmes informées	Hommes informés	Femmes parties	Hommes partis
Effectif	312	311	39	50
%	50%	50%	44%	56%

Alors que nous notons un équilibre des genres dans l'information des publics, nous pouvons observer que, dans cette expérimentation, les jeunes hommes sont plus enclins à être mobiles. Les raisons sont à chercher aussi dans les structures touchés par l'ADICE, s'agit-il de structures plus enclines à accueillir un public masculin ou est-ce que les professionnels, relais de l'action proposent plus facilement des places de mobilités aux jeunes hommes ?

<sup>8</sup> Le porteur de projet a été de nouveau consulté en juin 2012 sur la fiabilité de ces chiffres au regard de sa base de données. Aucun autre élément ne nous a été transmis.

## Un recentrement de l'ADICE

Zone de vie	Effectifs	%	Zone de vie	Effectifs	%
VNE (versant nord est métropole Lilloise)	163	26,2%	VNE	20	22,5%
CUDL	100	16,1%	CUDL	16	18,0%
Rhône-Alpes	26	4,2%	Rhône-Alpes	15	16,9%
Nord	68	10,9%	Nord	9	10,1%
Pas-de-Calais	57	9,1%	Pas-de-Calais	9	10,1%
			Zone urbaine	11	12,4%
			Zone rurale	4	4,5%
			Autres	3	3,4%
			ZU	1	1,1%
Sans réponse	209	33,5%	Sans réponse	1	1,1%
Total	623	100,0%	Total	89	100,0%

Compte tenu du nombre de « sans réponse », les chiffres concernant les zones de vie des jeunes informés sont à considérer avec prudence. Il n'en demeure pas moins que plus de la moitié des jeunes informés sont issus de deux territoires (VNE et CUDL).

La zone de vie des jeunes partis en mobilité est un des témoignages qui indique que l'ADICE dispose d'un double « avantage » sur les territoires d'implantation historiques : une fine connaissance des problématiques urbaines, du public et des professionnels et une inscription de longue date dans les réseaux d'acteurs.

Nous pouvons considérer que ces chiffres nuancent fortement l'idéal type d'une couverture stratégique et équilibrée du territoire. On observe plutôt une forme de « recentrage » des publics autour de ces pôles alignés sur les axes d'action originels de l'ADICE.

### Les niveaux de jeunes

Les chiffres ci-dessous donnent une photographie de la composition du public en fonction de leur niveau de qualification, tel qu'elle était à la fin de l'expérimentation.

Niveau de qualification	Effectif informés	% informés	Effectif partis	% partis	Variations (en points)
Niveau 4	258	41,4%	34	38,2%	- 3,2
Niveau 5	190	30,5%	25	28,1%	- 2,4
Niveau 3	102	16,4%	20	22,5%	+ 6,1
Niveau 5BIS	42	6,7%	5	5,6%	- 1,1
Niveau 6	31	5,0%	5	5,6%	+ 0,6
Total	623	100,0%	89	100,0%	

Les niveaux de qualifications touchés sont en cohérence avec les objectifs de cette expérimentation. Les niveaux 3 et 4 représentent 57,8% des jeunes informés et 60,7% des publics en mobilité internationale.

Ces chiffres sont à considérer à différents niveaux :

- de l'expérience de l'expérimentateur, la présence d'une majorité de jeunes de niveau baccalauréat sur des dispositifs destinés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle témoigne d'un accès de plus en plus difficile sur le marché du travail. Ils sont touchés par la crise et plus généralement par des multiples formes de précarité. Les dispositifs de mobilité internationale sont perçus comme :
  - o une opportunité d'enrichir son CV et son degré d' « employabilité »,
  - o de remplir un temps d'attente dans un parcours difficile d'accès à l'emploi.
- La forte augmentation des jeunes de niveau 3 partis en mobilité (+6,2 points) montre qu'ils sont plus en capacité de « passer à l'acte » pour construire leur parcours de mobilité. Les espaces d'autonomie dans le lien entre l'organisme d'information et l'opérateur de mobilité peuvent être considérés comme des espaces de déperdition de publics les moins formés.
- Les bénéficiaires de niveau 5 sont également impliqués (30% informés et 28% en mobilités). La fidélisation de ces publics montre l'accessibilité de la mobilité internationale à ces publics. L'analyse des programmes actionnés témoignera du type de mobilité adapté à ces publics. Plus généralement, les publics non-bacheliers (les niveaux 5, 5bis et 6) constituent ensemble 42,2% des publics informés et 39,3% des jeunes partis. Ce chiffre important témoigne, nous semble-t-il d'un réel accès de l'ADICE à ces publics faiblement qualifiés.

### *b. La mobilisation des publics*

#### **Le processus de mobilisation des publics**

Les éléments statistiques ne nous permettent pas de faire un lien entre les conditions de mobilisation (accès à la mobilité) et l'opportunité effective de mobilité. Nous pouvons tout de même, par nos entretiens, clarifier le processus de mobilisation et quelques éléments de réussite.

En général, les dispositifs d'informations étaient envisagés comme une première étape pour intéresser le jeune, lui montrer l'intérêt de la mobilité internationale et l'encourager à se mettre en lien avec l'ADICE (via éventuellement un soutien de la structure d'information).

La responsabilité d'information des publics était celle des professionnels réunis au sein des pôles locaux de mobilité, avec le soutien optionnel de l'ADICE. Compte tenu de la variété des acteurs relais, de leurs pratiques et des dynamiques locales, la mobilisation des publics s'est faite de différentes manières. Les questionnements pédagogiques sur les publics rencontrés et les modalités de mobilisation des JAMOs à la mobilité (à savoir comment donner le désir de mobilité à ceux qui y ont à priori moins accès) étaient pensés de manière autonome.

En plus d'un affichage et d'une documentation accessible et complète fournie par l'ADICE, l'implication des bénéficiaires se faisait soit par des entretiens avec des personnes référentes (exemple : conseillers en mission locale, avec un travail d'accompagnement des jeunes dans la définition de leurs attentes par rapport à la mobilité internationale), soit par des réunions d'information (outil particulièrement privilégié dans ce dispositif, comme par exemple, le « Jeudi du Move » à Tourcoing). D'autres canaux ont été exploités :

- participation à différents évènements publics (forums -« forum jobs » par exemple-, salons, « Mercredi de l'infos », stand sur un festival...),
- utilisation de canaux d'information (Internet, bulletin municipal, presse locale et régionale)

Dans certains pôles locaux, le temps d'information et de mobilisation se faisait sur plusieurs étapes. Un rapport interne témoigne de ce genre de pratiques : « Pour la Maison des Enfants, la mobilité a été mise à l'ordre du jour des réunions avec la Mission Locale. Des plaquettes ont été distribuées. 2 jeunes ont été informés, orientés et accompagnés à l'Adice. Ce travail s'est fait en 2 temps : l'information et l'identification ont été faites sur place, au « Cateau », par le référent des jeunes ; l'accompagnement vers le projet s'est fait à l'Adice, en présence du référent ».

Ce qui a été considéré comme un exemple de « bonne pratique » s'est avéré chronophage. Beaucoup des membres des PLM ne s'estimaient pas en capacité de proposer ce suivi consolidé.

### **Le soutien de l'ADICE**

L'ADICE est venu intervenir directement sur les pôles locaux, dans des temps d'information des jeunes. Le format des temps d'information dépendait beaucoup du profil de la démultiplicatrice. Ainsi, pour celles qui avaient un profil universitaire ou une expérience dans des structures d'information, le format de l'intervention était « vertical », à savoir principalement informative avec une transmission « descendante ». L'audience était informée sur l'intérêt de la mobilité, sur l'accompagnement dispensé par l'ADICE et sur les différents formats de mobilités. Les informations étaient délivrées par une personne avec, ensuite, un temps de questions/réponses.

D'autres profils qui, dans leur parcours, avaient des expériences d'éducation non formelle, laissaient plus de place à l'échange et utilisaient les attentes et appréhensions des publics pour mieux y répondre.

### **Les conditions de mobilisation des publics**

Que ce soit dans des entretiens avec l'expérimentateur ou avec des membres des pôles locaux de mobilité, il est ressorti qu'en dehors du cadre opérationnel de l'expérimentation (avec la multiplicité d'outils actionnés comme précisé antérieurement), le « bouche-à-oreille » est à considérer comme le meilleur outil existant pour impliquer des jeunes dans un parcours de mobilité. En effet, la plupart du public reçu par l'ADICE se présente spontanément à la structure.

Dans l'expérimentation, seuls les témoignages dans des espaces formels (directs ou via des vidéos) étaient exploités.

Partant du constat de l'enjeu de l'implication informelle via les pairs, l'idée est venue **de travailler sur la mise en place d'un réseau de « jeunes ambassadeurs de la mobilité internationale »** issu des bénéficiaires qui sont passés par l'ADICE dans leur expérience de mobilité.

### *c. Les types de mobilités et dispositifs actionnés*

Selon nos chiffres, les mobilités ont été réparties ainsi :

Type de mobilité effectuée	%
SVE CT	70,8%
SVE LT	23,6%
LEONARDO	4,5%
Sans réponse	1,1%
Total	100,0%

Deux constats issus de nos observations.

Tout d'abord, est à considérer le fait que ce sont d'abord les activités de volontariat court terme qui ont été utilisées pour les publics entrés dans l'expérimentation. Dans sa stratégie, l'ADICE nomme cela **l'initiation à la mobilité internationale** :

« La première étape s'adresse à tous ceux qui, pour différentes raisons, ne souhaitent pas partir directement sur un projet de longue durée (pas d'expérience à l'étranger, manque de confiance en soi, barrière linguistique, problème de santé). Il s'agit d'un volontariat de courte durée (2 semaines à 2 mois). L'objectif, à travers cette action de citoyenneté et de solidarité est de les encourager à leur retour à mettre en œuvre un projet concret et cohérent adapté à leur parcours personnel tel que : l'implication sur une étape de mobilité de plus longue durée (volontariat ou stage professionnel); la reprise d'une formation ou d'études; la recherche d'un emploi. »

C'est moins l'employabilité directe qui est visée qu'un acte qui vise à (re)donner confiance à une personne en ses capacités<sup>9</sup>. Cette démarche est l'illustration du discours politique de l'ADICE qui inscrit la démarche de mobilité internationale dans une logique de « promotion ».

A partir de ce que le sociologue Luc Boltanski nomme les « Mondes », c'est-à-dire des ensembles cohérents de principes auxquels les acteurs se réfèrent dans leurs positionnements « idéologiques », nous avons dressé un tableau des « mondes » en jeu dans le projet « La Mobilité Internationale : Un dispositif d'appui à la promotion de jeunesse ».

---

<sup>9</sup> Ce que les anglo-saxons appellent « empowerment ».

*d. Public, justifications et actions de la mobilité internationale selon les trois mondes<sup>10</sup>*

Les projets de mobilité internationale, tels que proposée par l'ADICE dans le cadre de l'expérimentation, font, a priori, la synthèse de ces trois mondes. Dans l'incitation à la mobilité, on retrouve autant une démarche citoyenne, qu'un renforcement des opportunités d'insertion ou de professionnalisation.

	Social / santé	Politique	Economiques
Bénéficiaire	Jeunes en insertion	Jeunes citoyens	Jeunes travailleurs
Effet escompté sur le bénéficiaire	Les opportunités d'insertion sociale et professionnelle sont renforcées	Les jeunes sont de meilleurs citoyens français, européens, « citoyens du monde »	Le jeune sont employables sur un marché du travail européen/ international
Justifications - inscription du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés financières, familiales</li> <li>- Echec scolaire</li> <li>- Insertion professionnelle dans le marché du travail</li> <li>- Désaffiliation sociale</li> <li>- Crise économique et sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressource, acteurs</li> <li>- Citoyenneté européenne</li> <li>- Europe, échange, interculturel</li> <li>- Egalité des chances, accessibilité</li> <li>- Enrichissement</li> <li>- Réciprocité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences</li> <li>- Flexibilité</li> <li>- Emploi / Employabilité</li> <li>- Mondialisation</li> <li>- Stages</li> <li>- Valorisation CV,</li> <li>- Chômage,</li> <li>- Crise du marché de l'emploi</li> <li>- Inclusion</li> </ul>
Actions	Accompagnement, Intéressement- Reaffiliation Construction d'un projet personnel Sensibilisation Stage d'insertion	Education, Participation, Responsabilisation, Conscientisation Politique Volontariat	Formation Travail à l'étranger Reconnaissance des compétences, Qualification, Certification,...

Le discours, la structuration et l'opérationnalité de l'ADICE s'inscrivent dans un registre « politique ». L'argumentaire de la « promotion sociale » cité plus haut en témoigne. C'est d'ailleurs ce registre couplé certes à son opérationnalité qui fonde la reconnaissance la légitimité et la reconnaissance de l'association. L'ADICE se pose en dehors des cases de l'insertion dans laquelle s'inscrivent la plupart des acteurs, voire la commande même du FEJ, notamment en posant une parole sur le profil d'un public en « relégation » ; c'est-à-dire des jeunes qui ont les outils pour s'insérer professionnellement et socialement, mais qui

<sup>10</sup> Nous avons eu recours au principe des « mondes » ou des « cités » tel que développé par Luc BOLTANSKI et Laurent THEVENOT dans *De la justification. Les économies de la grandeur*, sans cependant emprunter leurs mondes-types (domestiques, marchand, industriel, civique, l'opinion, l'inspiration) afin de simplifier la lecture.



rencontrent une forme de « plafond de verre » (discrimination liée à un éloignement territorial, jeunes issus de quartiers en difficulté...).

Le format promu dans le cadre de cette expérimentation répond entièrement aux objectifs de l'ADICE qui s'adresse à un public en besoin de confiance, de valorisation et de « promotion ».

#### *e. La capacité de l'ADICE à actionner de multiples dispositifs de mobilité*

Dans les dispositifs mobilisés, les jeunes avaient l'opportunité de construire leur parcours de mobilité internationale dans un panel large de formats.

Sur ce point, nous retrouvons l'histoire de l'ADICE qui a su, progressivement, mobiliser de multiples programmes à finalités complémentaires (citoyenneté, insertion, professionnalisation...) dans un schéma cohérent. Cela s'est fait par différentes étapes :

- Programme européen Jeunesse en action, volet Service Volontaire Européen de courte et longue durée
- Programme européen de mobilité professionnelle Leonardo da Vinci
- Programme européen Socrates, volet Grundtvig pour l'éducation des adultes
- Programme emploi formation OFQJ (Office Franco-québécois pour la jeunesse) – Stage professionnel au Québec
- Programme de volontariat associatif Service Civil Volontaire
- ...

Ces dispositifs étaient actionnés principalement au niveau européen, sur les dispositifs dits « centralisés » (c'est-à-dire déposés directement auprès de la Commission européenne, et non auprès des agences nationales). Quelques exemples majeurs :

- Projet « Youth and Social Cohesion ». Ce projet a commencé le 1/08/2010 et prenait fin le 1/03/2012. Il prévoyait l'envoi de 50 volontaires en SVE Court Terme et l'accueil de 11 volontaires Court Terme. Il est mené avec 10 partenaires (8 partenaires européens, 1 vietnamien et 1 moldave). Les projets dureront entre 3 et 8 semaines.
- Projet « European Platform for Professional Mobility ». Ce projet commençait le 1/06/2010 et se terminait le 30/11/2011. L'objectif était d'envoyer 28 demandeurs d'emploi en stage professionnel Leonardo pour des projets de 13 semaines en Europe.

Des programmes européens sollicités sortaient du champ « éducation et culture » :

- le programme Progress DG Emploi, Affaires sociales et Egalité des Chances de la Commission européenne était utilisé pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi, à travers la participation à des projets de mobilité européenne,
- les dispositifs européens de coopération régionale INTERREG,

Enfin, l'ADICE s'est appuyé sur l'expérimentation autour de la mobilité internationale pour la modéliser sur la thématique du volontariat en associant les collectivités locales et leurs réseaux d'acteurs locaux à travers le programme « L'Europe des citoyens ». L'ADICE a mis en place une plateforme de soutien dédiée au volontariat au sein d'un réseau de structures de

villes jumelées de janvier à décembre 2011. Ce projet a été accepté par l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture de la Commission européenne<sup>11</sup>.

## 2. Le dispositif organisationnel de l'expérimentation

### a. Une diversité de structures d'information mobilisées

Structure d'information	Effectifs	%
CENTRE FORMATION	138	22,2%
INFO JEUNESSE	125	20,1%
MISSION LOCALE	118	18,9%
BAO	57	9,1%
STRUCTURE SOCIALES	48	7,7%
AUTRE	9	1,4%
INTERNET	8	1,3%
DEJA SUIVI PAR L'ADICE	3	0,5%
Sans réponse	117	18,8%
Total	623	100,0%

Il ressort de ces informations un équilibre dans les types de structures médiatrices entre les publics informés et l'ADICE ; elles sont autant du champ de l'information jeunes, que de la formation ou de l'insertion. Une minorité de jeunes recensés sont autonomes dans la recherche d'informations (soit en direct par l'ADICE, soit par Internet)<sup>12</sup>.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons répartis les structures impliquées comme relais d'information (la plupart des PLM) selon leurs secteurs d'activité :

<sup>11</sup> Les objectifs du projet étaient les suivants :

- réfléchir et débattre sur une stratégie commune à développer dans le domaine du volontariat
- former les collectivités locales et les acteurs locaux sur la thématique du volontariat
- instaurer des liens de coopération entre les villes jumelées afin de constituer un réseau spécifique dédié au volontariat des jeunes et des adultes
- développer des activités en lien avec « 2011 Année européenne du Volontariat »
- organiser des événements et activités afin de sensibiliser les citoyens européens (jeunes et adultes) sur les projets de volontariat et la citoyenneté européenne
- encourager les structures et les collectivités locales à solliciter des programmes européens dans le domaine du volontariat et de la citoyenneté (Europe pour les Citoyens, Jeunesse en Action)

<sup>12</sup> Ce dernier point des statistiques est en contradiction avec le discours de membres de l'ADICE qui parlent d'une prédominance du « bouche-à-oreille ».

Education non formelle, jeunesse	Action éducative et sociale	Prévention, éducation spécialisée	Insertion
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avenir Jeune de Caudry</li> <li>- SCI, Lille</li> <li>- Unis-Cité Lille,</li> <li>- Vercaigne Jérôme, PIJ de Seclin</li> <li>- Unis-Cité, Grenoble</li> <li>- MJC de Wasquehal,</li> <li>- SCO Jeunesse de Wasquehal,</li> <li>- Pôle Jeunes Wervick Sud</li> <li>- PIJ Carvin- - -</li> <li>- Itinéraire International, Grenoble</li> <li>- Maison des Habitants</li> <li>- Baladins, Grenoble</li> <li>- La Cordée, Grenoble</li> <li>- AD2S</li> <li>- Calliope, Grenoble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association d'Action - Educative et Sociale – Dunkerque,</li> <li>- Centre Social L'Escale</li> <li>- Beauvois-en-Cambrésis</li> <li>- La Maison des Enfants, le Cateau-Cambrésis</li> <li>- Centre Social Centre Ville, Cambrai</li> <li>- Centre Social du Faubourg de Béthune, Lille</li> <li>- Centre Social Hommelet – Roubaix</li> <li>- Centre Social Nautilus</li> <li>- Centre Social Orée du Golf de Wasquehal</li> <li>- régie de quartier</li> <li>- VN/VO, Grenoble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association REMOUS – Solesmes</li> <li>- UTPAS – Anzin</li> <li>- Service de Prévention Spécialisée « La bouée des jeunes, Caudry</li> <li>- ADNSEA-DIVA</li> <li>- Association La Bouture, Grenoble</li> <li>- CODASE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission Locale du Valenciennois</li> <li>- Mission Locale de Lille,</li> <li>- ILEP-Tourcoing</li> <li>- Ecole de la 2° chance Roubaix</li> <li>- Foyer Scherel- Lille</li> <li>- ID Formation- Roubaix</li> <li>- Foyer Paul Constant- Roubaix</li> <li>- Mission Locale, Villeurbanne</li> <li>- Mission Locale de Tourcoing, Watrelos-Leers</li> <li>- Mission Locale Lens-Liévin</li> <li>- Umij, Grenoble</li> <li>- Mission Locale d'Echirolles,</li> <li>- AFIJ, Valence</li> </ul>

Nous notons la participation de 13 acteurs de l'éducation non formelle, 14 acteurs de l'insertion, 9 acteurs de l'action éducative et sociale et 6 acteurs de la prévention et éducation spécialisée. N'ont pas été classés deux structures « généralistes » (Maison des Associations de Roubaix, Maison de l'International -Grenoble-).

Comme nous le verrons ultérieurement, ces relais témoignent de la diversité des membres des pôles locaux de mobilité.

Après des structures d'information mobilisées, l'ADICE s'est positionnée comme structure ressource. Ce positionnement répondait à un constat que ces structures avaient peu de temps à disposition et étaient fortement mobilisées par les publics. L'ADICE constituait l'opportunité d'élargir leur offre de service. En contrepartie, l'ADICE avait accès facilité aux publics visés.

### *b. Les pôles locaux de mobilité*

Six pôles locaux de mobilité rassemblant des professionnels et acteurs publics ont été constitués, dont 5 dans la Région Nord-Pas de Calais :

<b>PLM</b>	<b>Structures représentées</b>
PLM du Cambrésis	Avenir Jeunes / CS Maupassant, La Maison des Enfants, Association REMOUS, Centre Social ESCALE, Centre Social Centre Ville, Centre Social Martin Martine Guise, SEJC, La bouée des Jeunes
PLM Versant Nord-Est	Ville de Wasquehal-Service Jeunesse, Ville de Tourcoing - Service Jeunesse, Ville de Villeneuve d'Ascq - Service Jeunesse, Mission Locale Tourcoing, Ecole de la 2ème chance, Centre Social Marlière Croix-Rouge, Ville de Linselles - Service Jeunesse, MJC Wasquehal, MDA de Roubaix, Pôle Deschepper, Centre Social Hommelet, Centre Social Nautilus, Pôle Jeunes Werwicq Sud, Mission Locale Wattrelos, Centre Social Orée du Golf
PLM du Valenciennois	Centre Socioculturel de Douchy-les-Mines, Centre socio-culturel de Vieux Condé, ADNSEA – DIVA, UTPAS Anzin, UTPAS Anzin, Centre Social La Briquette, AFEV, Maison Claire Morendat - SOS Village Enfants, Unis-Cité Valenciennes
PLM Lens Liévin / Hénin Carvin	Mission Locale Lens-Liévin, Communauté d'agglomération Hénin-Carvin
PLM Métropole lilloise	Mission Locale de Lille, Ville de Lille, Service Civil International
PLM Isère	Association La Bouture, Maison des Habitants Baladins, La Cordée, CODASE, Régie de quartier Villeneuve-Village Olympique, AD2S

### **Une diversité d'acteurs représentés**

Dans les pôles locaux, le profil des personnes impliquées variait à plusieurs niveaux. Certains, techniciens, ne travaillaient pas directement avec les publics concernés. D'autres, travailleurs jeunesse ou sociaux, étaient en lien avec le public (ils n'avaient pas une vision stratégique des problématiques du territoire).

Aussi, dans les pôles locaux étaient représentés différents métiers et niveaux de responsabilités. Nous avons retrouvé les typologies d'acteurs identifiés dans l'appel d'offre originel, à savoir : missions locales, centres de formation, centres sociaux, foyers école de la deuxième chance. Se sont ajoutés les acteurs du champ de l'éducation non formelle : services jeunesse de villes, pôles jeunes, maison des associations... Aussi, des acteurs publics étaient représentés dans certains pôles locaux. Leur présence a renforcé l'assise institutionnelle des dispositifs, multipliant les opportunités de relais d'information et l'implication de nouvelles structures.

La taille des structures différait fortement, tout comme les publics mobilisés. Pour les petites structures, avec des publics en plus grande difficulté (principalement des associations éducatives et sociales ainsi que des structures de prévention spécialisée), le temps de « négociation » a été plus chronophage que prévu.

Il s'agissait entre autre de clarifier et se mettre d'accord sur le profil du jeune concerné par l'expérimentation. Pour des structures auxquelles l'ADICE s'adresse (type « école de la deuxième chance »), la mobilité internationale ne semble pas forcément « évidente » au

premier abord. Cette évidence se construit à travers des exemples concrets présentés, à partir de parcours de mobilité mis en place entre l'ADICE.

Dans ce travail de rapprochement et d'identification d'intérêts partagés, le niveau d'information et de formation sur la mobilité n'était pas le même. Le dispositif complet proposé par l'ADICE a, pour certains, été rassurant. L'idée n'était pas de construire une offre commune, mais d'adhérer à une offre technique et un projet politique.

D'autres l'ont trouvée la proposition trop standardisée ; elle ne permettait pas de construire une problématique commune.

La complexité de l'environnement s'est donc traduite par des besoins fortement différents selon les organisations. Alors que certains avaient besoin d'une réflexion sur la structuration du réseau et la stratégie de démultiplication vers de nouveaux réseaux d'information, d'autres étaient dans l'attente d'une vision plus claire de la plus-value de la mobilité et de sa technicité.

### **Un recentrage sur l'axe d'implantation historique de l'ADICE**

L'ADICE, dans l'idée d'asseoir sa couverture territoriale, a développé 5 pôles locaux de mobilité distincts dans le nord. Cet objectif quantitatif atteint, l'ADICE témoigne d'une volonté de prolonger son travail de dissémination territoriale, notamment vers les zones rurales.

L'ADICE a ainsi mis en place le nombre de pôles locaux de mobilité prévu mais est sorti toutefois de la projection originelle qui visait à toucher de manière plus équilibrée les territoires du nord. Ainsi, le nombre de structures impliquées dans le PLM Versant Nord-Est est fortement lié à l'histoire de l'ADICE, son réseau et son positionnement géographique. A l'inverse, le PLM Lens Liévin / Hénin Carvin est resté peu développé, tout comme le PLM du Cambrésis. Ce dernier a eu une durabilité limitée compte tenu du peu de soutien institutionnel et d'un faible adhésion des acteurs à la démarche de l'ADICE.

### **Le territoire Rhône-alpin**

Au-delà de l'axe historique, l'ADICE a pu aussi, grâce aussi à l'expérimentation, pérenniser son antenne grenobloise. L'ambition de l'ADICE fût au départ plus ambitieuse avec deux démultiplicateurs basés à Grenoble et à St Etienne et la création de plusieurs pôles locaux de mobilité. Or, l'ADICE a fait face à des acteurs déjà bien installés et au-delà, en plein déploiement de leurs propres démarches expérimentales (l'une portée par l'URML et l'autre par la Région).

Sur la Région Grenobloise certains acteurs occupent une place « historique », dont Calliope. D'autres s'y sont installés plus récemment tel qu'Itinéraire International (ces deux associations sont par ailleurs ralliés à l'expérimentation de l'URML). Pour autant, l'ADICE a pu se faire une place modeste aussi grâce à un salarié très expérimenté (à temps partiel) et périodiquement soutenu par des SVE.

Installé à la porte du quartier de la Villeneuve l'ADICE marque symboliquement le public auquel elle souhaite s'adresser et propose effectivement de mettre en œuvre son savoir-faire aux publics mais aussi aux associations qui existent au sein et autour du quartier. « Nouveau venu » mais bien identifiée, l'ADICE était attendu à démontrer sa capacité opérationnelle sur les publics visés.

Un premier groupe de professionnels des structures citées plus haut a bien pu parcourir les trois modules de formation et former un pôle local de démultiplicateur. Imprégné d'un

fonctionnement marqué par les rencontres et les opportunités l'ADICE a pu tendre un réseau plus vaste. Ainsi, les jeunes Rhône-Alpins partis en mobilité étaient issus de différents territoires ; de l'Isère, de la Drôme et de la Loire. Sur ce dernier territoire l'ADICE avait souhaité déployer une PLM en partenariat avec l'association Dynamiques Plurielles. Peu visible, il s'est vite avéré qu'il y existe bien un réseau de structures mobilisant les programmes de mobilités. Aussi, l'association Dynamiques Plurielles n'a pas su se distinguer des associations existantes et ne disposait pas d'un savoir faire assez importante pour rallier les acteurs clés du territoire.

L'expérience rhône-alpine de l'ADICE est instructive à plusieurs égards. D'un côté, l'ADICE a su - à travers un investissement important - se faire un place dans le quartier de Villeneuve à Grenoble. Nous pouvons dire que l'ADICE a pu réactualiser en Rhône-Alpes le modèle qui est le sien, fait de sa « culture » urbaine et un savoir-faire liée à la mobilité des publics des quartiers « en difficulté ».

D'un autre côté, sans une expertise physique sur place (ce qui a été le cas à Grenoble) un transfert est difficile, considérant aussi l'éloignement géographique.

### **Le besoin de relais institutionnels**

L'arrivée de l'ADICE sur certains nouveaux territoires, pour greffer une dynamique territoriale en faveur de la mobilité des jeunes peu ou pas qualifiés, questionnait techniciens et/ou élus. Du fait qu'ils estimaient ne pas avoir tous les éléments pour apprécier l'intention stratégique de l'ADICE, ils ne désiraient pas se poser en relais d'un acteur qu'ils estimaient peu connaître. Le professionnalisme de la structure de l'ADICE n'était donc pas en question. Le développement sur de nouveaux territoires s'est heurté à des logiques d'acteurs et une actualité peu propice à une innovation de coopération mise en place sur le court terme. Sans un soutien institutionnel de relais « forts » (comme par exemple à Dunkerque ou Boulogne sur mer), la mise en place de PLM n'a pu se concrétiser.

Ainsi, malgré l'investissement de l'ADICE, certaines de ces tentatives ont simplement échoués tel qu'à Dunkerque ou plusieurs structures sont positionnées sur la mobilité et travaillent en grande proximité avec la mairie. Ils ont été peu disposés à voir un nouvel acteur puissant s'installer sur leur territoire, même dans une démarche de coopération. Aussi, la durabilité d'un pôle local de mobilité dépend-t-elle d'un ou plusieurs acteurs pivot (relais) acquis à la cause. Or, à Dunkerque l'ADICE n'a pas trouvé d'ouvertures au niveau des relais potentiel.

A l'inverse, la place de villes (comme par exemple le ville de Tourcoing qui a une volonté politique forte sur la mobilité) ou du Conseil Général du nord (le soutien de la mission jeunesse du Département du Nord a été d'une aide très précieuse puisque l'ADICE s'est appuyée sur ses plateformes jeunesse et ses coordinateurs territoriaux) ont conditionné la réussite de la mise en place de pôles locaux.

Ce soutien institutionnel était d'autant plus important que nous avons pu observer la mise en place d'une « marché de la mobilité » sur le territoire du NPC. Ceci a produit indirectement (et toute proportion gardée) une concurrence, notamment au niveau du discours et des réseaux politiques. C'est d'ailleurs un des effets du financement de trois porteurs de projets d'expérimentation Mobilité JAMOs sur le nord.

### **Une mobilisation et un fonctionnement centralisés**

La logique de démultiplication et l'investissement dans les pôles locaux a été fortement portée par l'ADICE. Dans les entretiens, les acteurs faisaient référence au positionnement de l'ADICE plus qu'aux problématiques territoriales. La place de l'ADICE était reconnue, tant sur le plan politique (la mobilité comme outil de « promotion sociale » et de lutte contre les discriminations) que sur le plan technique (ADICE : expert et opérateur de mobilité).

L'adhésion au dispositif mis en place répondait donc à une adhésion à la capacité démontrée de l'ADICE à développer une stratégie de structure d'envergure sur la mobilité internationale des JAMOs, plus qu'à une projection et une dynamique collective. L'opportunité de coopération avec l'ADICE pour utiliser la mobilité comme outil pédagogique était le premier levier d'intéressement.

Cette dynamique centralisée répondait aux entretiens que nous avons pu observer. Ainsi, dans les échanges, l'ADICE se positionnait à partir d'un discours mobilisateur puis comme partenaire technique en capacité de suivre et d'accompagner le jeune après sa sélection. Des outils supports restent à disposition des personnes rencontrées : ils sont centrés sur l'ADICE. La construction des pôles locaux de mobilité arrivait dans un deuxième, comme le fruit d'un développement de la structure.

En général, la mobilisation et la relation ont été envisagées avec chaque structure rencontrée de manière autonome, mise en part dans les réunions formelles des PLM.

### **Des formations au centre du dispositif d'accompagnement**

Les formations des pôles locaux se déroulaient sur plusieurs sessions, généralement de quatre demi-journées.

Ces formations étaient centrées sur deux points : information sur les différents financements de mobilité et présentation du parcours formalisé de l'ADICE (inclue la préparation du jeune).

#### **Contenu et déroulé « types » d'une session de formation (exemple de Grenoble)**

##### **Module 1**

Rappel du contexte : projet de l'ADICE soutenu par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse

Rôle des Pôles Locaux de mobilité

Présentation des différents dispositifs de volontariat et de mobilité internationale

- Les dispositifs de volontariat

Service Volontaire Européen

Service Civil Européen (Amicus)

Volontariat de Solidarité Internationale

Volontariat franco-allemand

Service Civique

- Les dispositifs individuels de mobilité

Stages professionnels Léonardo

Stages professionnels OFQJ (Office franco-québécois pour la jeunesse)

Programmes de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse)

- Les dispositifs collectifs de mobilité
- Echanges de jeunes  
Chantiers internationaux de jeunes bénévoles

## Module 2

L'accompagnement du public par l'ADICE : les différentes étapes du parcours

- la première information
- l'identification du public
- la définition du projet
- la validation du projet
- la préparation pédagogique, administrative et logistique
- la réalisation du projet à l'étranger
- l'évaluation et le suivi au retour

Présentation des outils pédagogiques de l'ADICE

Définition du rôle du pôle local de mobilité dans le suivi des jeunes accompagnés par l'ADICE.

## Module 3

Valorisation des compétences et des parcours de volontariat international

- Le rôle du Pôle local de mobilité dans la valorisation et l'exploitation des compétences acquises par le jeune : les différentes actions de valorisation.
- La mobilisation des dispositifs permettant la professionnalisation des compétences du jeune
- Présentation du dispositif européen « Initiatives de jeunes »
- La capitalisation des compétences à travers le pôle local de mobilité

Professionnalisation des pôles locaux de mobilité : présentation de différentes formations et séminaires thématiques organisés :

- au niveau régional
- au niveau national
- au niveau européen

Présentation et remise des supports d'information et de communication, à destination des jeunes et des professionnels.

Evaluation de la formation.

Les formations se dispensaient principalement sous mode expositif (voir classification ci-dessous). Elles étaient précises et exhaustives : elles couvraient l'ensemble des éléments techniques à partager sur la mobilité (dimension financière, administrative, logistiques...). Ne sont pas abordés collectivement certains éléments de l'expérimentation :

- des problématiques réseaux :
  - les raisons des partenaires à s'impliquer dans le réseau (intérêts), ainsi que leurs appréhensions,
  - les modalités d'implication de nouveaux organismes relais auprès des jeunes ou la structuration du réseau local.
- Les modalités d'accès de nouveaux publics :



- via les techniques de mobilisation des publics.

Le schéma ci-dessous nous aide à mieux apprécier la cohérence entre la démarche méthodologique des formations et les objectifs des pôles locaux.

<i>Classification des Méthodes</i>	<b>Expositives</b>	<b>Démonstratives</b>	<b>Actives</b>
<i>Explications</i>	Apporter aux formés l'information, les connaissances, le savoir, sous forme de cours, d'exposés, de conférences, de discours n'admettant ni la critique, ni la discussion.	Transmission de savoir-faire. Elles sont censées favoriser l'acquisition dans une relation à des objets matériels ou naturels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le formé n'apprend que par son activité propre, l'observation, la réflexion, l'expérimentation et les activités personnelles.</li> <li>• L'organisation et le déroulement de la formation ne sont pas fondées sur la contrainte, mais se développent à partir des motivations réelles et évolutives des formés.</li> <li>• La formation n'est donc pas individuelle, elle s'appuie sur la coopération et les rapports sociaux au sein du groupe en formation.</li> </ul>
<i>Position du formateur</i>	Dominante, « ex cathedra ».	Un rôle de stimulateur visant à déclencher la mise en route d'un processus d'apprentissage.	Le formateur n'est pas le seul à délivrer le savoir et à détenir le pouvoir, il joue le rôle de « facilitateur », de catalyseur ; c'est un incitateur et un « motivateur » par la mise en œuvre de la méthode de la découverte.
<i>Traduction symbolique</i>  <i>F = Formateur</i> <i>f = formé</i>	$\begin{array}{c} F \\   \\ f \end{array}$ Le savoir « descend ».	$F \text{ ————— } f$ Situation d'échanges.	$\begin{array}{c} f \\   \\ F \end{array}$ Situation de soutien.

Source : SALTO-YOUTH-Euromed

La méthodologie formelle des formations a laissé peu de temps d'échange et de construction collective. Or, sans ces temps de reproblématisation de la mobilité et d'implication dans la construction du réseau (PLM en l'occurrence), le porteur de projet n'a pas laissé de place à un processus d'accaparement collectif du projet. D'où un positionnement centralisé.

Outre la satisfaction des participants, il ressort d'ailleurs des évaluations des formations que les membres des PLM ressortent des PLM avec une posture de « réception » : la sensation d'être plus outillés pour informer des jeunes et/ou de nouvelles structures, en soutien de l'ADICE.

Les formations constituaient l'outil principal pour créer une dynamique de territoire. Bien que non obligatoires, ne pas y participer relevait de l'exception. Elles étaient aussi des outils au service d'une formalisation d'une coopération.

D'ailleurs, c'est à partir de la formation et des sujets abordés en formation que les compétences des personnes et des structures impliquées étaient reconnues. Cela s'appuyait sur un diplôme stipulant :



M/Mme \_\_\_\_\_

De la structure : \_\_\_\_\_ (nom structure + ville)

A suivi les sessions de formation de démultiplicateur d'une durée de 3 ½ journées dans le cadre du projet :

« La mobilité internationale : un dispositif d'appui à la promotion de la jeunesse »

Cette formation a permis d'acquérir la maîtrise des outils communs nécessaires pour :

- informer les jeunes sur la mobilité internationale et le volontariat
- accueillir et pré-orienter les jeunes dans leur projet de volontariat ou de stage professionnel
- être un relais d'information auprès des professionnels sur les dispositifs de mobilité internationale et de volontariat
- remonter à l'ADICE toutes les informations pouvant alimenter le comité régional de suivi du projet
- participer de façon cohérente à la stratégie du pôle local de mobilité pour la reconnaissance de la mobilité comme outil d'insertion sociale et professionnelle par les autorités publiques.

L'analyse des mots utilisés dans cet outil de reconnaissance conforte le positionnement des acteurs du PLM : « information », « pré-orientation », « relais », « participer ». L'implication des structures potentiellement intéressées était confinée à faire le lien entre le jeune, des relais d'information et l'opérateur.

### **Une stratégie d'accompagnement complète et efficace**

En complément des formations, le dispositif d'accompagnement s'appuyait sur une variété d'outils qui témoignaient du professionnalisme de l'ADICE :

- Une « newsletter » de l'ADICE bimensuelle avec un focus sur un membre du PLM, un témoignage de jeune tout comme des actualités (de l'ADICE ou des membres des PLM pouvant intéresser d'autres membres). Elle était accessible par Internet, et d'autres professionnels pouvaient s'y abonner.
- Un site internet (avec un intranet à destination des membres du PLM), avec coordonnées des autres membres des PLM et outils.
- Une fiche d'identification des publics,
- Enfin, un portfolio recensant toutes les informations identifiées comme nécessaires par les membres des PLM, composé de trois parties :
  - « 1ère partie reprendra le dossier de présentation de l'ADICE.
  - 2ème partie reprendra les différents programmes mobilité et dispositifs existants. Cette deuxième partie inclura, en plus d'une présentation de chaque dispositif, des témoignages de participants.
  - la 3ème partie du portfolio abordera les modalités d'accompagnement du public.
  - Enfin, le portfolio contiendra également une pochette avec du matériel (vidéos, clés-usb, témoignages) à disposition des structures. »

Pour résumer, l'approche de la mobilité internationale dans le dispositif mis en place se voulait technique, structurée, avec une logique organisationnelle de « flux tendu » où chaque acteur avait un domaine de spécialisation précis (tant sur le plan des publics accueillis que des métiers -insertion, jeunesse...-) et intervenait dans une logique d'information de relais potentiels ou de jeunes.

### **FOCUS : le PLM du Versant Nord-Est de la Métropole Lilloise (VNE)**

Le PLM « VNE » peut être considéré que le témoignage de la construction et du fonctionnement d'un pôle local.

La composition du PLM n'a cessé d'évoluer pour progressivement impliquer des acteurs de la jeunesse (SCO, pôle jeunes, Services jeunesse de villes), des acteurs sociaux (centre sociaux), des acteurs de l'insertion (mission locale, une école de la deuxième chance), et de relais de dispositifs territoriaux (en l'occurrence : PARTAJ).

L'implication de ces membres était liée à :

- la décision d'élus de favoriser la mobilité des jeunes (exemple : Linselles),
- un souci d'élargir les sources d'information au bénéfice des jeunes,
- à un projet intégré dans la politique d'une structure (exemple : MJC Wasquehal)

Cette composition est issue en partie de réseaux interpersonnels liés à l'histoire de l'ADICE.

Outre le partage d'informations sur la mobilité internationale et le soutien de l'ADICE, les membres du PLM se sont informés mutuellement sur les événements susceptibles d'être intégrés dans la stratégie de communication du dispositif.

Satisfaits du dispositif d'accompagnement, les membres du PLM ont exprimé les attentes suivantes :

- un échange plus régulier des pratiques issues du terrain (via une implication de partenaires de terrain ou un module d'échange de pratiques),
- la participation à des séminaires européens

### **Les autres problématiques rencontrées par les pôles locaux**

Les pôles locaux de mobilité ont fait face à d'autres problématiques :

- créer du lien et un rapport de confiance est une longue démarche. La multiplicité des référents ADICE dans le temps a pu limiter la mise en place de relations durables. Le directeur de l'ADICE a porté le suivi du projet et des contacts pris auprès de nouveaux réseaux. Il n'a pourtant pas pu s'investir exclusivement l'expérimentation.
- les situations des territoires étaient très variées. Ceci représentait un investissement chronophage, ne serait-ce que dans la prise de décision de mettre en place un pôle local de mobilité. Les situations variaient selon la réactivité politique, les compétences techniques, la connaissance de la problématique mobilité, le profil des publics accueillis...
- dans les discours, l'éloignement du siège à Roubaix est venu compliquer tout processus de collaboration (présence régulière, animation de réunions, ou encore la préparation d'un jeune),

#### *c. La démarche de concertation*

### **Les comités de suivi régionaux**

La démarche de concertation s'est appuyée sur des temps de réunion réguliers. Des ordres du jour précis étaient mis à disposition, tout comme des comptes rendus après réunion.

- Dans la région Nord-Pas de Calais, 3 comités de suivi se sont déroulés les 1er Avril 2010, 17 Septembre 2010 et 8 Avril 2011.

Ont été, ponctuellement, réunis : DRJSCS, DDCS Pas de Calais, le Conseil Général (59/62), le Conseil Régional, un représentant de l'expérimentation PARTAJ, de France-Volontaires, du DRAPP, du Délégué du Préfet pour Roubaix et de la ville de Tourcoing. Le Conseil général du nord a suivi le processus dans la durée.

### **Le comité de suivi national**

Le comité national a eu lieu le 9 décembre 2010. Il a pris place dans les locaux du ministère en charge de la Jeunesse et a réuni des représentants l'Afpeja, l'OFAJ, France-Volontaires et le coordinateur régional de Rhône-Alpes.

Ce temps a permis de présenter le projet, d'établir une première synthèse des actions menées. Un échange a pris place autour de l'offre de mobilité en Rhône Alpes et conforté l'enjeu de clarifier les différentes postures et leviers d'action des acteurs sur des territoires définis.

Ces temps de réunions étaient avant tout des temps d'information. Leur contenu dépendait de l'actualité de l'ADICE. L'objectif était de partager :

- ce qui se déroulait dans l'expérimentation (temps de synthèse),
- les programmes qu'actionnait l'ADICE,
- temps de discussion, questions/réponses.

Selon nos observations, nos entretiens et le vocabulaire des comptes-rendus, nous pourrions plus parler d'espaces de consultation que d'espaces de concertation. En effet, quelque soit la pertinence des temps de participation des interlocuteurs invités, ils constituaient des retours/avis sur le projet de l'ADICE. L'idée n'était pas de poser des pistes sur les conditions d'une coopération réussie mais de recueillir des réactions sur la stratégie de l'ADICE et à sa problématisation de la mobilité comme outil de promotion sociale. En ce sens, nous pourrions parler d'une approche « locomotive » où les partenariats mobilisés se faisaient ponctuellement dans un souci de promotion de la pertinence de la stratégie de l'ADICE.

#### *d. Le fonctionnement de l'ADICE*

Nous ne pouvons dissocier notre analyse du dispositif mis en place d'une analyse de l'association ADICE. Ainsi, l'analyse de la démarche de consultation de l'ADICE et cette approche « locomotive » s'inscrit dans l'ADN du fonctionnement de l'association.

##### **Un leadership charismatique, porteur du développement et de la stratégie de l'ADICE**

Comme précisé antérieurement, l'histoire de l'ADICE est aussi liée à la personne de son directeur. La stratégie d'implication mise en place s'est inspirée des pratiques habituelles de l'ADICE où le positionnement politique et stratégique était centré autour d'une personne.

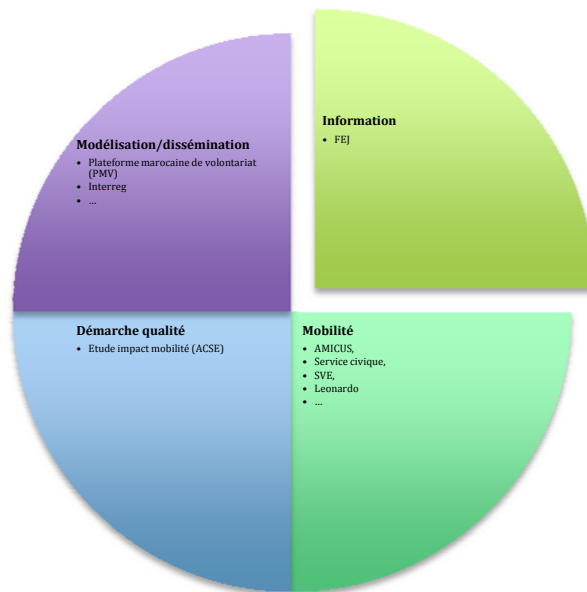
La disposition des locaux de l'ADICE constitue un témoignage privilégié d'un fonctionnement. Outre des bureaux individuels pour des rôles stratégiques (direction et administration), la plupart de l'équipe est dans une salle ouverte avec un bureau central pour les temps de réunion. Chacun dispose d'un espace individuel bien ordonné, avec un rôle très clairement défini dans l'organisation de la structure.

Dans l'organisation de l'ADICE, les démultiplicateurs œuvraient dans un cadre préétabli, avec une autonomie opérationnelle. L'effet d'un fonctionnement partenarial construit à partir de « réseaux interpersonnels » et « inter-structures » a continué à prendre une place primordiale. L'investissement de démultiplicateurs sur une stratégie de développement s'est traduit de manière opérationnelle, mais le message politique et la vision du projet sont restés incarnés par une personne. La possibilité de prendre des décisions en accord avec les membres des pôles mobilisés était limitée.

##### **Une expertise technique et opérationnelle**

Nous avons décrit l'expertise technique et stratégique de l'ADICE antérieurement. Cette expertise a conditionné la perception « utilitariste » des organisations impliquées dans les PLM. La « culture de la mobilité » se traduisait par un travail orienté vers l'action où le nombre de jeunes envoyés traduisait l'efficacité de la démarche. L'approche était moins centrée sur une réflexion approfondie sur la démarche pédagogique liée aux projets de mobilités que sur les différents dispositifs à actionner pour les publics.

A la différence de formats intégrés dans lesquels tout le travail lié aux projets de mobilité sont portés par un seul et même acteurs (de la mobilisation à l'évaluation, en passant par le financement...), l'ADICE porte la responsabilité et intègre le processus, mais rassemble de multiples compétences et typologies d'acteurs autour de missions distinctes. L'approche est fonctionnaliste. La stratégie de la structure et les différents partenariats associés peuvent être résumés à partir des exemples suivants :



L'expérimentation sociale est un des outils utilisés par l'ADICE pour asseoir une stratégie plus vaste. C'est à ce niveau que nous pourrions qualifier l'ADICE d'animateur : l'ADICE est au centre de réseaux et il concentre au sein d'une même structure une offre complète qui produit des opportunités de coopération pour des acteurs/réseaux extérieurs.

L'ADICE ne pilote pas une succession de projets de mobilité ; son positionnement n'est pas dans la prestation et la mise à disposition de bourses en faveur de la mobilité des jeunes. Elle porte une stratégie de mobilité qui va de l'information à la modélisation de pratiques territoriales.



### **III. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage**

---

#### **1. Caractère expérimental du dispositif évalué**

Les conditions scientifiques requises pour que le caractère expérimental du dispositif ait été validé par le FEJ n'ont ici jamais été réunies, faute d'une population représentative suffisante.

#### **2. Eléments de transférabilité du dispositif et changement d'échelle**

##### **Enseignements du dispositif**

L'expérimentation « La Mobilité Internationale : Un dispositif d'appui à la promotion de jeunesse » est riche d'enseignements pour le développement de politiques publiques soucieuses de démocratiser l'accès à la mobilité européenne.

- La nécessaire expertise technique (mobilisation de financements) concentrée sur un acteur du territoire,
- L'enjeu d'être en capacité de mobiliser différents types (public, privé) et niveaux (du local à l'Europe) de fonds,
- La nécessaire implication d'acteurs publics dans la mobilisation de réseaux locaux,
- La réflexion nécessaire d'une démarche de concertation construite avec un pilotage partagé avec un acteur public et des méthodologies adaptées aux résultats attendus,
- L'importance d'impliquer des compétences et de métiers variés dans la mobilisation des publics (en l'occurrence : acteurs de la jeunesse, de l'insertion, du secteur social et de la prévention/éducation spécialisée),
- L'intérêt de dissocier les pratiques de mobilisation et d'accompagnement des publics selon les typologies de territoires et de publics (e.g. : public « politique de la ville » vs. public « rural »).
- Le temps important de démultiplication de modèle sur de nouveaux territoires - quelle que soit la pertinence du dispositif mis en place- (implication des collectivités, clarification du positionnement du porteur de projet, les publics visés...).

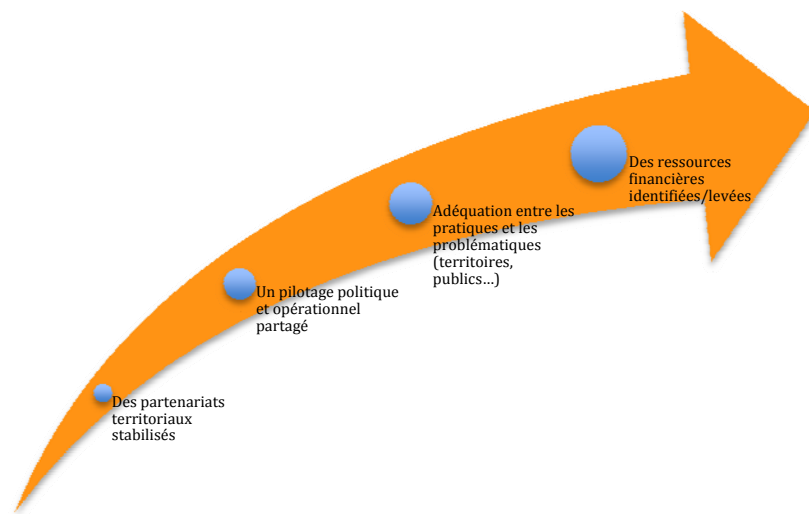
## Scenarii de développement

Voici une liste de scenarii présentée au porteur de projet, à partir des résultats observés dans l'expérimentation :

- Une coordination/animation sur des territoires spécifiques privilégiés
- Intégration plateforme thématiques existantes,
  - o Exemple : décrochage
- Une co-coordination/animation avec un partenaire institutionnel, sur tout un territoire identifié,
- Un réinvestissement sur les métiers d'origine avec une logique de « prestation » (au niveau régional ou national),
  - o Exemple : mobilité des adultes
- Une stratégie d'essaiage sous forme de « formation/conseil » à partir d'une expérience de terrain.

Cette liste questionne le positionnement de l'ADICE. De l'essaiage d'un modèle construit par opportunités à une démarche construite de manière stratégique, l'enjeu est aujourd'hui de clarifier une posture, des publics et des territoires prioritaires.

L'essaiage efficace des enseignements de l'expérimentation sociale menée par l'ADICE passe par la capacité de l'association à redéfinir son modèle à partir de ces éléments clés. Les atouts de l'ADICE sont clairement sa capacité à lever des ressources financières et à s'appuyer sur des partenariats construits dans le temps, que ce soit sur le plan régional, national ou international. Quant aux deux autres éléments présentés ci-dessous restent à approfondir.



## IV. CONCLUSION GENERALE

---

L'évaluation a porté sur l'ensemble d'un processus d'expérimentation. Elle a permis de suivre le déplacement d'un expérimentateur qui désirait construire son développement territorial de manière stratégique et se positionner comme animateur de réseau au service de la mobilité des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Cette expérimentation est riche d'enseignements, que ce soit par la qualité du travail accompli par l'expérimentateur dispositif dans son rôle d'opérateur de mobilité que les questionnements issus de la démarche expérimentale.

La plupart de nos conclusions rejoignent les échanges avec l'équipe en charge de l'expérimentation à l'issue des échanges en fin d'expérimentation (notamment dans la restitution de l'évaluation). Cette conscience d'un renforcement de la stratégie de l'ADICE dans des territoires privilégiés (où l'ADICE a une bonne connaissance du public-cible) constitue un des premiers témoignages de durabilité.

D'autres éléments nous permettent d'envisager le projet « La Mobilité Internationale : Un dispositif d'appui à la promotion de jeunesse » dans une perspective pérenne :

- le porteur de projet a, tout le long de l'expérimentation, montré sa capacité à actionner des partenariats, notamment autour de ses publics-cibles,
- l'expertise technique du porteur de projet était reconnue par ses partenaires (que cela concerne, en priorité, sa capacité à accompagner les publics et à mobiliser des ressources financières),
- en complément du soutien financier du FEJ pour cette expérimentation centrée sur l'accès pour tous à l'information des opportunités de mobilité, l'ADICE a déployé et démontré sa capacité à mobiliser des ressources pour déployer des projets sur de nouveaux territoires (exemple : Maroc), à approfondir sa démarche qualité (exemple : publication ACSE) ou à mobiliser de nouvelles bourses de mobilité (SVE, Leonardo...),
- une implantation progressive sur le territoire isérois, conditionnée par la compétence d'une personne formée par l'ADICE dans le nord et un positionnement en complément de l'offre de soutien à la mobilité existante.

Cette expérimentation a aussi provoqué des questionnements et controverses qui témoignent d'une logique expérimentale. Deux déplacements stratégiques n'ont pu aboutir dans le temps de l'expérimentation.

Tout d'abord, le travail avec de nouveaux publics rencontrant d'autres problématiques d'insertion que ceux habituellement suivis par l'ADICE mobilisait des moyens humains que l'ADICE ne pouvait investir. La stratégie de s'appuyer sur des structures relais nécessitait un temps de reproblématisation collective qui aurait été chronophage pour l'ADICE. Un soutien d'acteurs politiques et de structures relais reconnus sur ces territoires aurait facilité l'information et l'intéressement de nouveaux partenaires.

Par là même, la mise en place d'un espace de concertation sur les territoires (et au niveau national) visés n'a pu se traduire qu'en une démarche de consultation des partenaires politiques mobilisés. Le temps nécessaire pour « définir des stratégies territoriales concertées » s'est traduit par une présentation des activités de l'ADICE et un échange avec

les interlocuteurs. Cette démarche a certes produit des effets au niveau local, entre personnes et structures mais elle n'a pas aujourd'hui pu être retraduite en démarche de travail régionale durable. Au niveau national, le fait de ne pas réunir les principaux financeurs de la mobilité n'a pas permis d'engager une réflexion collective sur l'articulation des dispositifs existants.

Ces deux espaces d'innovation du projet de l'ADICE se sont heurtés à des temporalités qui diffèrent de celles de l'expérimentation sociale (à savoir un cadre de vingt quatre mois).

L'ADICE a mis cinq années pour construire sa légitimité à partir d'un positionnement spécifique et innovant sur son propre territoire. Le soutien de la région NPC, à partir de 2005, témoignait de la reconnaissance d'un discours politique sur la « promotion » des jeunes et l'adhésion à l'intérêt de la mise en place de parcours de mobilité pour des jeunes de quartiers en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Après s'être appuyé sur des ressources financières nationales et internationales, l'histoire de cette structure nous montre à quel point une démarche innovante a besoin de passer par de multiples étapes dont les résultats ne peuvent être appréciés que dans la durée.

La logique de concertation dépasse les compétences opérationnelles reconnues de l'ADICE. Elle ne dépend pas exclusivement de la capacité de l'association à identifier les enjeux du territoire en matière de mobilité. Elle nécessite un temps de rapprochement avec les acteurs publics, condition de légitimité et d'adhésion des autres acteurs du territoire.



## BIBLIOGRAPHIE

---

Boltanski Luc et Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Luc, éd. Gallimard, 1999

Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 2001

Callon, M., «La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise», La Découverte, Paris, 1990

Conseil scientifique de Fonds d'expérimentation pour la jeunesse pour la période mai 2009-décembre 2010.

CREDOC : « politique locales de la jeunesse et expérimentations sociales », cahier de recherche n°266, décembre 2009.

Kaufmann, V., « Mobilités et Réversibilités : vers des sociétés plus fluides ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, P.U.F., 2005.

La démocratisation de la mobilité en Europe



### APPEL A PROJET

#### **Axe 4, Programme 2 : Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage**

##### ***Objectif des expérimentations***

Pour une grande partie de la jeunesse, l'appartenance européenne et la citoyenneté mondiale ne peuvent se fonder sur une approche théorique. Elle appartient à la sphère personnelle qui se vit directement ou au travers de la réalisation de cette mobilité par les pairs.

La mobilité internationale des jeunes fait l'objet de très nombreux dispositifs relevant de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'Europe ou même d'initiatives privées. Les fonds investis ne sont pas négligeables. Elle s'inscrit à la fois dans le cadre d'échanges bilatéraux et multilatéraux.

Pourtant, force est de constater que cette mobilité reste encore aujourd'hui limitée, qu'elle profite essentiellement aux jeunes les plus insérés et pour des motifs essentiellement tournés autour des loisirs. Plusieurs facteurs sont traditionnellement avancés : freins culturels, freins économiques, faible lisibilité des dispositifs, déficit de formations à la mobilité internationale des professionnels en charge de l'accompagnement des jeunes... Les jeunes qualifiés disposent de circuits globalement performants pour la mobilité internationale, bénéficient d'un bon niveau d'information et possèdent pour la majorité des moyens et des pratiques culturelles dans leur environnement.

Une action innovante doit donc se concentrer sur la mobilité des jeunes peu ou pas qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, en le valorisant comme une étape « structurante » dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

##### ***Public cible et territoire***

Le programme s'emploie à soutenir des initiatives visant à développer la mobilité internationale des jeunes de 16 à 25 ans non étudiants, en formation professionnelle, en apprentissage, en école de la deuxième chance ou faisant l'objet d'une prise en charge par une mission locale. D'autres publics pourront le cas échéant être proposés dans cet esprit. La mobilité des jeunes peu ou pas qualifiés doit permettre de redynamiser et de donner du sens, quelque soit son territoire de résidence, à un parcours d'insertion. Afin d'être significative, la liste des projets retenus devraient intégrer un territoire rural, un territoire urbain et/ou un territoire mixant les 2.

C'est la raison pour laquelle les projets présentés devront concerner un territoire significatif, sur la base d'une ou plusieurs régions, d'un ou plusieurs départements et d'une ou plusieurs grandes agglomérations.

##### ***Eléments incontournables***

Les projets retenus devront notamment intégrer la mise en oeuvre d'une plate-forme inter institutionnelle ayant vocation à regrouper l'ensemble des acteurs de la mobilité internationale de ces publics à l'échelle d'une région. La plate-forme devra permettre :

- Le partage d'objectifs stratégiques entre différents acteurs dans le respect des politiques menées par chacun ;
- La formalisation de bonnes pratiques et sur leur transfert auprès des acteurs de la jeunesse (Service Public de l'Emploi, CSC, CIJ, Education spécialisée...) pour agir en démultiplicateur et porter la culture de la mobilité pour les jeunes sans qualification auprès des acteurs quotidiens et de terrain de la jeunesse ;
- La diffusion auprès des jeunes visés par ce programme d'informations (collectives, individuelles, animations, ateliers...) sur les opportunités de mobilité européenne existantes et ceci quelque soit leur parcours, leur niveau de qualification ou leur situation ;
- L'intégration des aides destinées à soutenir le parcours de mobilité ;
- La formation des professionnels de l'insertion et de la Jeunesse issus des organismes partenaires (Mission Locale, CRIJ, ANPE, Maison de l'Emploi, associations de quartier...) sur les potentialités que peuvent offrir une période de mobilité européenne comme apport supplémentaire dans la définition et la construction du parcours d'insertion socioprofessionnelle des jeunes concernés ;
- Un suivi individualisé pour les jeunes désirant construire un projet de départ individuel. Dans le cadre de leur parcours d'insertion, le séjour doit prendre la forme d'emploi, de stage ou de volontariat ; l'expérience devra pouvoir mobiliser l'ensemble de ces dispositifs en les adaptant au profil, parcours et motivations des jeunes.

### ***Modalités d'évaluation***

Les projets seront évalués au regard de la capacité à développer un dispositif lisible pour les usagers, permettant de mutualiser des ressources aujourd'hui dispersés et à démocratiser l'accès à la mobilité internationale.

Le conseil scientifique du fond d'expérimentation indiquera des lignes directrices qui devront être suivies pour garantir l'évaluation des programmes. La mission d'animation du fonds pourra appuyer les porteurs de projet pour définir avec eux les conditions d'une bonne évaluation.

Budget maximal consacré au programme : 3 M€

Ce montant correspond au plafond de l'enveloppe budgétaire consacrée par le fonds au financement pluriannuel de l'ensemble des projets sélectionnés dans le cadre du présent programme.

Date limite de soumission des dossiers : 31 mai 2009

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. The colors include purple, green, orange, and blue. The dashed boxes are in orange, blue, and green. The squares are solid and have rounded corners. They are arranged in a scattered pattern, with some overlapping.

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>